



COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Lundi 27 septembre 2021 à 17 h

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Hôtel d'agglomération

Salle du Conseil

Parvis de la Préfecture
95027 Cergy-Pontoise Cédex

Sommaire

Désignation des secrétaires de séance	2
Eau et Assainissement.....	2
• Rapport annuel des délégataires – exercice 2020	
• Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public	
Suivi : Questions des associations à la précédente réunion/Réponses	15
Approbation du compte rendu de la CCSPL du 16 novembre 2020.....	15

ETAIENT PRESENTS

Salle du Conseil communautaire à l'Hôtel d'agglomération à 17 h

Collège des élus : Anne-Marie BESNOUIN, Raphaël LANTERI, Régis LITZELLMANN, Frédéric TOURNERET, Malika YEBDRI, Xavier COSTIL

Absents : Marc DENIS, Hervé FLORCZAK, Laurent LAMBERT, Jean – Michel LEVESQUE, Eric NICOLLET

Collège des associations : Association Force Ouvrière (AFOC) - Mme FRAYSSE, Alerte Générale sur l'Eau (AGLEAU) - André MARTIN, ASSECO-CFDT –Josette BEGUIN, - ARC 95 -Jean- Claude GENESTE, INDECOSA – CGT Marie – Noelle FRATANI

UFC QUE CHOISIR- Monsieur PARAYRE a donné pouvoir à Monsieur André MARTIN

Absents : CSF, ORGECO, CLCV

M. JEANDON

Je vous propose de désigner les secrétaires de séance.

Collège des élus : Xavier COSTIL

Collège des associations : André MARTIN

INFORMATION : La séance a fait l'objet d'un relevé de travaux qui a été affiché aux portes de l'Hôtel d'agglomération sur les tableaux d'affichage extérieurs le 5 octobre 2021.

Eau et Assainissement

- **Rapport annuel des délégataires – exercice 2020**
- **Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public**

M. COSTIL présente un diaporama joint en annexe du présent compte rendu.

M. MARTIN

Nous nous sommes livrés à une comparaison des charges de personnel en fonction des effectifs. Sauf si nous nous sommes trompés, nous trouvons de grandes différences. Nous avons collecté les données dans les différents rapports RPQS ou rapports annuels de CYO et de CPA et du SIARP. Nous arrivons à des montants par salarié assez différents d'une structure à l'autre.

Pour CPA, le montant, toute cotisation comprise, se situe à 87 650 par salariés, 53 000 pour CYO et 42 000 pour le SIARP. Nous nous interrogeons sur les raisons de ces différences ? Ce ne sont peut-

être pas les bons chiffres, mais c'est assez étonnant quand même. Nous avons estimé les salaires bruts mensuels et la moyenne pour CPA est à 5 150. Cela nous paraît un peu élevé.

M. COSTIL

D'une façon générale, une réponse aux questions que vous nous avez transmises hier, sera apportée dans le compte rendu, mais nous allons dès à présent vous donner quelques éléments.

Les personnels de CYO, CPA, et SIARP, n'exercent pas exactement les mêmes métiers. Par ailleurs le SIARP est un service public, avec des fonctionnaires, et c'est aussi une des raisons de la différence. Le SIARP a confirmé les chiffres. Comme on le sait, quand on fait le choix de la fonction publique, bien souvent, on fait le choix d'un service public, mais avec de moindres avantages financiers. Il a été demandé à CYO et à CPA de confirmer leurs chiffres.

M. MARTIN

Sur la rentabilité excessive de CPA, l'avenant numéro 10, si je ne me trompe pas, a notamment fixé un partage des gains pour la fin du contrat. CPA doit reverser 2 355 000 euros à la CACP. Cela justifie ce qu'on dénonçait depuis longtemps, à savoir que la rentabilité de CPA était très excessive, je l'ai dit à plusieurs reprises. Ils étaient les champions dans leur secteur.

Nous pensons que ce montant de 2 355 000 euros est un montant indûment perçu par CPA. Il doit revenir aux usagers. Il nous a été dit à l'Observatoire qu'il serait affecté au budget annexe de l'assainissement. Mais nous pensons, que si des investissements étaient nécessaires pour ce budget annexe, il faudrait voir au niveau de la redevance. Pour une raison de transparence et de vérité des prix, ce montant devrait être reversé aux usagers.

On s'est livré aussi à une étude rétrospective sur les cinq dernières années en prenant le prorata de ce reversement et en faisant une hypothèse que les bénéfices étaient à peu près les mêmes. Si on avait fait ce reversement sur les dernières années, on arriverait à 7,5 millions, ce qui n'est pas négligeable, plus les 2,3 millions, nous arrivons à 10 millions. Je ne sais pas quelles étaient les discussions de la CACP avec VEOLIA, mais si ces derniers ont versé 2 355 000 euros, c'est qu'ils estimaient que leurs bénéfices étaient trop élevés.

M. COSTIL

Je vais faire une première partie de la réponse et je laisserai Jean-Paul JEANDON répondre pour la suite. C'est un reversement qui se fait au budget annexe, c'est ce qui est prévu. Le budget annexe est transféré au SIARP, au 1^{er} janvier. Il appartiendra au SIARP, en fonction de ses études et prospectives sur le prix de l'eau pour l'avenir, d'adapter le niveau de redevance aux objectifs du service. Je peux compléter en disant que pour l'instant, il n'est pas prévu de faire baisser le prix de l'eau de façon significative compte tenu des investissements à venir, peut-être pour de futures nouvelles mises en conformité des stations et des réseaux.

M. JEANDON

Je vais compléter la réponse. On était dans une double problématique.

La première problématique, c'est celle que vous avez mentionnée, c'est-à-dire un taux de marge de cette délégation (DSP) purement scandaleux. Le seul problème est que nous sommes en fin de DSP et que le montant est beaucoup plus facile à discuter en milieu qu'en fin de DSP.

Le deuxième élément qui n'est pas repris ici, mais qui est important et que j'avais souligné sur les trois années où j'ai été en charge des finances à la CACP, c'est le fait qu'il y a un sous-investissement en matière d'assainissement. Je suis particulièrement inquiet de ce sous-investissement. C'est pour cela qu'il fallait à tout prix qu'on puisse récupérer une partie de la somme, mais sûrement que cet argent ira à une remise à niveau du réseau et des stations.

Il y a trois ans, la logique aurait été d'augmenter les coûts, ce qui n'a pas été choisi à l'époque. Mais à ce moment-là, je n'avais pas la vision du taux de marge de la DSP. Maintenant que je l'ai, on est dans une situation un peu différente. Il fallait récupérer de l'argent et une négociation avec VEOLIA s'est engagée. Le patron de VEOLIA Eau France s'est déplacé. Cela n'a pas été une négociation facile et je n'étais clairement pas en position de force en étant à deux ans de la fin de la délégation. L'environnement est complexe. Normalement, on aurait dû, depuis des années, regarder de plus près cette délégation. Je considère et c'est bien mon inquiétude qu'on a sûrement un déficit d'investissement dans le réseau d'assainissement.

M. MARTIN

Le réseau n'est pas la station. La station a été mise aux normes, les travaux se sont terminés en 2012-2013.

M. JEANDON

Des travaux doivent être prévus sur la station également. Le problème, c'est qu'avec l'évolution des normes, la station doit être remise à niveau. On a le réseau d'un côté et la station de l'autre.

M. MARTIN

Je suppose qu'il n'était pas possible de faire une régulation sur les exercices passés.

M. JEANDON

Cela n'existe pas.

M. MARTIN

Pour la vérité des prix, nous pensons qu'une répercussion sur la facture serait préférable, quitte à ce que la CACP, s'il y a besoin de faire des investissements, vote une augmentation de sa redevance.

M. JEANDON

À quoi cela sert de baisser si c'est pour augmenter ensuite ? Cela fait des coûts supplémentaires de gestion, je ne vois pas l'intérêt. Par contre, si nous pouvons éviter une augmentation grâce à ces 2,5 millions, on considère que c'est plutôt une bonne solution. Là encore, c'est un dossier qui est pris à la fin, je pense que nous avons bien géré cela avec les services de l'agglomération qui avaient lancé

l'audit. Comme vous le savez, notre objectif est qu'au 1^{er} janvier 2022, c'est-à-dire dans quatre mois, la compétence soit transférée au SIARP.

M. MARTIN

Il y aura encore des versements ?

M. COSTIL

Il y avait une soulte à verser.

M. MARTIN

Ma question est la suivante. Est-ce que ce montant va pénaliser les usagers ?

M. COSTIL

Non, justement, « l'avantage » de ne pas baisser les prix, c'est que cette soulte va être couverte par un emprunt. Les taux d'emprunt actuellement sont très bas. Si on avait dû rembourser tout de suite, nous aurions été obligés d'augmenter. Le mécanisme permet de ne pas augmenter pour l'instant la part assainissement de la facture d'eau.

M. JEANDON

Voilà où nous en sommes. Je suis satisfait qu'on ait pu réussir à négocier ces 2,3 millions, mais il y aura aussi à la fin un reliquat qui sera prévu en 2022, qu'on peut estimer pour l'instant à 500 000 euros à peu près. Cela fait partie des éléments de négociation à venir.

M. MARTIN

L'emprunt qu'envisage la CACP pour verser ce reliquat, sera sur une longue durée ?

M. COSTIL

Actuellement, l'appel d'offres est lancé sur les emprunts avec plusieurs demandes auprès des banques. Cela sera vu avec le SIARP puisque c'est le SIARP qui aura le budget assainissement. Pour l'instant, rien n'est décidé. Cela le concerne directement.

M. MARTIN

On revient sur la redevance versée à l'agence de l'eau.

Au 1^{er} janvier 2019, les taux pour douze communes avaient augmenté en passant du taux bas au taux moyen et celui de Menucourt passant du taux le plus élevé, au taux moyen. Donc on s'est retrouvé avec une augmentation de cette redevance de 16 centimes, je crois, par mètre cube. Il y avait aussi la

redevance réseau qui baissait. On n'a pas eu d'explication claire à ce moment-là sur les raisons et on s'interroge. Est-ce que parce que nos eaux dans notre zone se sont dégradées ? Est-ce que c'est pour cela qu'on est pénalisé ?

Sur le site de l'agence de l'eau, on voit qu'il n'y avait que 10 % des communes qui ont été revues à la hausse au 1^{er} janvier 2019. Est-ce que cela veut dire que notre système d'eau s'est dégradé ? Donc on s'étonne et on se demande comment faire. Est-ce que la CACP a une réflexion sur la manière de revenir au taux bas ? Quelles actions pourraient être envisagées ? Un peu plus d'explications sur cette question de la redevance serait souhaitable. Dans les résultats, on voit que pour les indices, je ne suis pas du tout spécialiste, mais sur les indices hydrobiologiques IBGN, IBGA, on est dans une position moyenne ou médiocre. Est-ce que cela a un lien avec l'augmentation de la redevance ?

M. COSTIL

À ce sujet, il est proposé que la CACP adresse un courrier à l'agence de l'eau, et que vous soyez en copie, pour lier vos questions. Par ailleurs, ce sont des questions qui peuvent être aussi directement posées au sein du comité de bassin par vos représentants d'associations d'usagers. L'agence de l'eau est aussi conviée aux Observatoires.

Je voudrais aussi ajouter quelque chose. Au sujet de la pollution, c'est vrai qu'il y a des actions qui sont engagées en matière d'assainissement ou d'eau, mais surtout d'assainissement par tous les différents acteurs de l'eau au travers des contrats d'animation sur le territoire. On ne peut qu'espérer que la pollution diffuse disparaisse au fur et à mesure. Mais cela passe aussi par la mobilisation de chacun. Cela ne concerne pas que le consommateur, cela concerne aussi les autres intervenants sur lesquels on a très peu de prises. C'est vrai qu'on ne peut qu'espérer qu'il y ait moins de pollution.

M^{me} RIOULT

On avait déjà relayé cette question en septembre 2019 à l'agence de l'eau qui nous avait répondu que les modalités de calcul avaient été modifiées sans nous les expliquer. Nous avons déjà fait cette démarche, nous allons la renouveler puisque vous relayez à nouveau cette question.

Quant à la corrélation avec la qualité, que vous pointez sur un des indices d'appréciation de la qualité, - il y en a bien d'autres- pour d'autres indices, elle est plutôt bonne. Preuve en est que ce n'est sans doute pas corrélée puisque dans le nouveau programme de l'agence de l'eau, notre territoire n'est pas prioritaire en termes d'actions de réduction des pollutions. Donc elle n'a pas considéré que le territoire de Cergy-Pontoise était prioritaire en termes d'actions à mener.

On ne peut pas en dire beaucoup plus, parce que c'est un mécanisme qui est propre aux instances de décisions de l'agence de l'eau. On va relayer vos questions, mais je vous engage également à l'interroger vous-mêmes, cela aura sans doute beaucoup plus de poids.

M. MARTIN

Sur les tranches d'abonnement, voici notre interrogation. On s'est livré à une petite étude. Nous avons pris pour chaque tranche d'abonnement le mini, le moyen et le maxi de consommation ; on s'aperçoit qu'en dessous de 120 mètres cubes, les usagers paient au mètre cube beaucoup plus cher que la plupart des autres tranches. Je m'attendais à ce que le prix baisse légèrement avec l'augmentation des tranches. Or ce n'est pas vrai, il augmente, sauf vers la fin les très grosses consommations où on a une chute considérable du prix au mètre cube. Cela renforce l'idée qu'il faut vraiment revoir cette question

des tranches et puis essayez d'équilibrer tout cela et faire en sorte que les ménages composés d'une seule personne ou les ménages qui consomment très peu, ne soient pas pénalisés par un prix de l'eau, au mètre cube, plus élevé.

M. COSTIL

Le découpage au plus fin de la consommation a été demandé aux délégataires dans le cadre du démarrage de l'étude « eau solidaire ». C'est un constat qui a été fait avec les services et par les élus. Le schéma que vous apportez n'est pas contestable. Des premiers éléments d'analyse sont attendus à la fin du dernier trimestre.

M. MARTIN

D'autant plus que la directive sur l'eau aborde ce sujet de l'accès à l'eau.

M. JEANDON

Sur le principe, on est d'accord, sauf que l'on est dans une délégation de services publics avec des équilibres financiers. Il aurait été bien de s'en assurer avant. C'est comme pour l'assainissement. Cela veut dire que l'on va avoir un travail de négociation à mener dans cette opération pour finalement retrouver plutôt de la solidarité sur les tarifs tout en gardant les équilibres financiers de la DSP. Cela va être le sujet. Nous sommes d'accord, il faut y travailler, notamment sur la première tranche qui est quand même le vrai sujet. A priori, commencer avec un mètre cube extrêmement élevé alors qu'on est une famille monoparentale, ce n'est pas véritablement la bonne pratique. Cela fait partie des éléments que nous avons à examiner.

M. MARTIN

Cela peut être fait à coût constant, c'est juste un rééquilibrage, peut-être possible, Mais c'est vrai qu'il y a beaucoup d'usagers dans la première tranche, donc si on baisse l'abonnement, cela fait une baisse importante sur la part abonnement.

Quel sera le statut des salariés de la station d'épuration ?

M. COSTIL

Les agents, les salariés de la station de Neuville seront repris par le nouveau prestataire conformément aux obligations qui lui incombent en application des lois et des règlements en vigueur. C'est dans le Code du travail, c'est une obligation pour les salariés qui souhaitent rester à la station. Nous espérons que certaines personnes le feront, car elles ont la connaissance du site.

M. MARTIN

Ils ne seront pas salariés du SIARP ?

M. COSTIL

Non, ils seront salariés du nouveau prestataire qui aura en charge la station. Ce n'est pas le SIARP qui fera directement l'exploitation de la station, pour l'instant, il n'en a pas les moyens. Un contrat d'une durée de quatre ans est lancé.

M. MARTIN

Un appel d'offres ?

M. COSTIL

Oui, un appel d'offres est en cours. Ce n'est pas une gestion en DSP, c'est un marché de prestation.

Mme FRAYSSE

La gestion va être transmise au SIARP. Quelles sont les garanties de contrôle dont nous disposons ? J'ai le souvenir au mois de juillet il y a deux ans d'un incendie dont les causes étaient en fait un manque de sérieux, puisqu'il n'y avait pas de service de sécurité suffisant, alors que la centrale était une centrale SEVESO. J'ai quelques doutes sur les capacités que l'on a à contrôler ; en l'espèce il y avait eu une carence extrêmement importante sur le plan de la sécurité. Les poissons morts, etc. Avons-nous la possibilité de savoir si tout sera fait correctement ? On n'en a pas beaucoup parlé au moment des faits.

M. JEANDON

Ce n'est pas le SIARP, mais le SIAAP, ce ne sont pas les mêmes organismes. Des règles de qualité et de back-up sont à mettre en œuvre quand il y a crise. J'étais aussi offusqué que vous de la situation du SIAAP qui, à mon avis, n'avait pas prévu de situation de crise.

M. COSTIL

L'usine du SIAAP est beaucoup plus importante que chez nous. Il y a eu des erreurs.

Avec le SIARP, je ne veux pas m'engager à sa place, mais la surveillance est accrue sur les stations qu'il a, en ce moment, en charge. Des embauches de personnel sont prévues pour suivre spécialement CPA jusqu'au 30 juin, et ensuite le prestataire suivra sur place la station. On ne sera pas démuni.

M. JEANDON

Globalement, le conseil d'administration du SIARP fait que l'agglomération est fortement représentée. Le président et des vice-présidents sont issus de la communauté d'agglomération, donc cela offre davantage de garanties.

M. MARTIN

On siège aussi à la commission consultative du SIARP. On a notre mot à dire. Nous pouvons les interpellier, nous pouvons contrôler. Je me rappelle avoir dit à Monsieur PEZET : « *Ce n'est pas parce qu'on est pour, que vous repreniez l'assainissement, le transport et le traitement, qu'on ne saura vous alerter si cela ne va pas* ». C'est à la fois aux élus, aux associations et aux usagers de jouer leur rôle.

Mme FRATANI

Vous dites qu'à la fin de la délégation de VEOLIA, donc bientôt, le SIARP va prendre une partie de la compétence, c'est cela ? Pouvez-vous préciser ?

M. COSTIL

Pour la station d'épuration, à la fin de la délégation, le SIARP lancera un appel d'offres pour un marché de prestations.

Ce ne sera pas une régie pleine et entière. La responsabilité ne sera pas déléguée au futur prestataire. Elle appartiendra au SIARP. Dans une DSP, la responsabilité relève du délégataire. Les moyens de contrôle du SIARP seront plus importants.

M. JEANDON

La durée est de quatre ans et globalement les négociations seront différentes. Maintenant, nous avons une bonne connaissance des coûts et des surplus liés à cette activité. Donc cette connaissance va nous permettre de beaucoup mieux piloter financièrement l'opération.

M. MARTIN

Concernant les dépassements de seuils par rapport à certains paramètres, tous, d'après nous, ne sont pas reportés dans les rapports. Nous n'allons pas les passer en revue pour ne pas alourdir la séance. Nous regardons tous les deux mois l'ensemble des analyses pour les communes de la CACP qui sont maintenant rendues publiques sur le site gouvernemental, cela nous a permis de constater ces différences entre ce qu'il y a dans les rapports de CYO, le RPQS et ces analyses. Nous pouvons nous tromper, mais nous retrouvons quasiment toutes celles qui sont mentionnées ; il en manque toutefois.

M. COSTIL

Nous avons demandé au délégataire d'analyser cela, c'est en cours. On vous apportera les éléments de réponse dans le compte rendu.

Mme FRATANI

Pour les analyses qui sont non conformes, que j'ai vues de la page 59 à 62, est-ce que la CPA est alertée en temps réel ou à quel moment ? Sinon, quelle requête la CACP fait auprès des délégataires après avoir pris connaissance des analyses non conformes ? Est-ce qu'elle a un retour de la part des délégataires de ce qui a été fait pour améliorer ou pas ?

M^{me} RIOULT

Deux entités contrôlent : l'Autorité de santé, donc l'agence régionale de santé, l'État, qui contrôle la conformité de l'eau distribuée à destination de la consommation humaine d'une part, et le délégataire qui exerce un autocontrôle d'autre part.

Quand il y a détection d'une anomalie, cela remonte, l'ARS remonte au délégataire qui nous informe et on met en place un plan d'actions correctives. Soit c'est important et on met en place les outils d'arrêt de la production qui peut être incriminée et on voit comment mailler, etc. Ce n'est pas du temps réel complet, c'est quasi du temps réel. S'il y avait vraiment une menace imminente, cela serait du temps réel. On interromprait la distribution, etc. (exemple attentat). Les analyses dont on parle, c'est de la turbidité, c'est du fer, il n'y a pas d'atteinte immédiate à la santé.

Mme FRATANI

Cela dépend, si ce sont des nourrissons ou des personnes qui sont très fragiles...

M^{me} RIOULT

Une contre-analyse est systématiquement faite. Et c'est celle-ci qui est décisive. Si l'analyse est confirmée, on intervient et il y a des procédures d'alertes des habitants. Cela nous est arrivé il y a deux ans. Il y avait eu un lavage d'un tuyau, un tuyau qui avait été sous-utilisé et il y avait du relargage de fait, on avait arrêté la distribution, etc. C'est arrivé aussi sur l'usine de Menucourt qui était en défaillance, on a arrêté la distribution, on a trouvé des systèmes compensatoires. Une procédure de suivi est mise en place jusqu'à rétablissement de la situation avec des analyses. Pour remettre en distribution une eau qui a été à un moment dite non conforme, il nous faut l'accord de l'Autorité de santé. Tous les processus sont supervisés par l'Autorité de santé qui nous dit comment faire. Nous ne décidons jamais tout seuls. C'est toujours l'Autorité de santé qui prend le pilotage en cas de problème de qualité de l'eau.

Mme FRAYSSE

Je ne reprends pas les questions que j'avais prévues, puisque Monsieur MARTIN les a envisagées sur la question des tranches, on a évidemment la même position et je l'appuie fortement pour qu'on sorte de cette situation.

Sur la question « solidarité eau », je ne suis pas surprise, mais je vois le gros problème. Quand je vois chez nos locataires les problèmes de charges dans lesquels la question de l'eau est une question récurrente et que je vois qu'en fait on a attribué 50 000 euros et qu'on n'en utilise pas tant, je me pose la question de l'information auprès des bailleurs d'une part et des locataires, d'autre part. On va s'adresser effectivement aux bailleurs pour que ces questions soient posées. On a vraiment d'énormes problèmes sur certaines résidences sur les charges d'eau et on a de l'argent qui n'est absolument pas utilisé. Je ne sais pas s'il est reversé l'année d'après à un fonds. Il faudrait que cette question devienne un élément important.

Concernant la dureté de l'eau, vous nous avez présenté ce qui est déjà un progrès par rapport à une situation antérieure, à peu près 66 % désormais viennent de Méry qui est une eau douce. Par contre, je pense toujours aux hauts de Marcouville, j'ai toujours des locataires qui ont du sable qui descend de leur douche. Vous me direz, c'est fort possible, que c'est l'accumulation préalable du calcaire dans les conduites qui est toujours présent, ce qui oblige d'ailleurs le bailleur à changer une grande partie

des canalisations. La dureté de l'eau est encore importante. Elle est véritablement importante. Je sais ce que vous allez me répondre, que vous ne pouvez pas faire autrement que de faire appel quand même à l'eau extrêmement dure de la Garenne. Il faut dire vraiment que c'est un handicap énorme pour de nombreux locataires au niveau de leur eau courante, des matériels, et même pour les bailleurs avec des difficultés qui sont toujours présentes.

Avec la crise énergétique, se pose la question du coût du gaz, cela ne nous intéresse pas directement dans cette commission, mais je suppose que l'assainissement utilise quand même des sources d'énergies, je suppose que c'est de l'électricité. Compte tenu des hausses, est-ce qu'il va y avoir, ou est-ce qu'il est prévu qu'il y ait des incidences ou est-ce qu'il y a des accords préalables qui bloquent tout cela, parce qu'avec l'augmentation déjà actuelle et prévisible de l'électricité, quelles conséquences cela va avoir sur le prix de l'assainissement ? C'est une question qui nous préoccupe beaucoup.

Sur la question des compteurs individuels d'eau, il devient vraiment urgent qu'ils soient posés de manière à ce que les locataires ne soient pas ou les propriétaires d'ailleurs, bien que ces derniers aient leur compteur... en difficultés. C'est une question vraiment très importante sur laquelle il faut que l'on revienne. Nous allons avoir des difficultés dans les cités avec le problème de l'eau. Dans le domaine de l'eau chaude et du chauffage, c'est déjà extrêmement explosif. Je n'aimerais pas que la question du prix de l'eau ajoute un problème supplémentaire. Merci.

M. JEANDON

Je vais répondre de manière plus globale. Que ce soit de l'eau, de l'électricité, du gaz, de toute façon il faut s'attendre dans les prochaines années à une augmentation générale. On le sait. La question qui nous est posée, c'est de savoir comment on évite que cela augmente trop vite. Comment ceux qui ne peuvent pas payer peuvent continuer à avoir de l'eau, de l'électricité et du gaz ? Ce n'est pas propre à cette délégation, c'est propre à la France entière.

Vous avez aussi le problème des aides aujourd'hui données par l'État sur les pompes à chaleur par exemple. C'est ridicule. Globalement, c'est un changement de politique énergétique qui est nécessaire. Ici, en tant que président de l'agglomération, on peut faire remonter des choses, mais on a les mêmes pouvoirs que vous. Mais nous sommes bien conscients de cette situation.

Sur la dureté de l'eau, c'est un travail qui est engagé. Globalement, une première étape a été franchie. Une deuxième étape doit se faire, qui est un peu plus compliquée parce que c'est à travailler avec GPS&O. Il faut que l'on arrive à négocier avec GPS&O. Bien évidemment, c'est quelque chose qui est engagé. Là encore, ce n'est pas une critique, mais je pense qu'à chaque fois, quand on fait une délégation de services publics, il faut bien la définir au préalable. Ce critère-là n'avait pas été pris en compte. Mon prédécesseur avait réussi une première étape, mais il en reste une qui est globalement à mener avec GPS&O. C'est clair, nous sommes conscients de ce point-là.

Concernant les compteurs, je partage votre point de vue, je me bats et je suis intervenu en bureau communautaire très récemment pour faire que déjà dans toute nouvelle construction il y ait des compteurs, ce qui n'est pas aujourd'hui le cas. On m'a expliqué le process, notamment sur les copropriétés, c'est kafkaïen. Il faut avoir un conseil syndical pour qu'il choisisse de mettre ou non des compteurs d'eau et une société doit être retenue pour installer les compteurs d'eau. Des promoteurs en profitent, c'est-à-dire que quand le conseil syndical n'est pas installé, globalement ils n'installent pas de compteur d'eau. Je découvre les choses au fur et à mesure. J'ai demandé que cela soit prévu dans nos cahiers des charges d'aménagement, sachant que le promoteur peut ne pas le faire, même

si on l'oblige dans le cahier des charges d'aménagement. En tant qu'associations, ce sont des éléments qu'il faut faire remonter. On est dans un dysfonctionnement évident.

M. COSTIL

Sur la consommation du fonds social eau, c'est de l'argent qui est réservé et qui est toujours utilisable. Cette année, on a eu une plus grosse consommation que les années antérieures parce que des CCAS se sont emparées de la question. Cela passe par le CCAS, les bailleurs sont informés de ce fonds social. Mais cela rentre aussi dans les débats que nous allons avoir sur le fonds social eau et eau solidaire. Cela fera partie des discussions, vous serez invités à y participer.

Il faut dire aux bailleurs et aux personnes concernées qu'il ne faut pas avoir honte d'aller voir le CCAS. Je sais que ce n'est pas facile. Il y a des aides et il y aura toujours possibilité d'en avoir.

M. JEANDON

On a, je dirais, les mêmes interrogations légitimes pour le futur. Cela pose aussi des questions d'économie des systèmes mis en place. Je vais vous donner un exemple, aujourd'hui, qui n'a rien à voir et qui concerne les économies de réseau. C'est le transport en commun. Tout le monde est content parce qu'il y a moins de voyageurs avec le télétravail, sauf que la perte d'Île-de-France Mobilité à la fin de l'année s'élève à 1 milliard d'euros. La question qui se pose, c'est que moins il y a de consommation, plus les coûts sont élevés ou les pertes sont élevées. C'est aussi cette réflexion que nous devons mener dans le futur. Ce n'est pas aussi simple qu'il y paraît. C'est pour cela que cela va être très compliqué dans les prochaines années parce qu'on va expliquer aux gens de moins consommer d'eau, de moins consommer d'électricité, de moins consommer de gaz, sauf que globalement l'amortissement des réseaux est sur trente ans et il faut que ce soit amorti, sinon c'est un déficit et il faut que quelqu'un le paie. Cela fait partie des réflexions que nous aurons dans les prochaines années.

Mme FRATANI

Je ne vais pas reposer toutes les questions que l'on a eues lors de l'Observatoire, sauf pour deux. Et puis une troisième, j'ai vu dans la note complémentaire que deux sites sur Saint-Ouen-l'Aumône posent problème sur les fuites ou les pertes d'eau. C'est un problème que je vois tous les ans. Cela ne fait que deux ans que je suis en commission. Je souhaite savoir si la commune de Saint-Ouen-l'Aumône a eu une réflexion pour améliorer, réduire drastiquement ces pertes d'eau potable. C'est la première question. Peut-être que la communauté d'agglomération en discute aussi avec les délégataires.

M^{me} RIOULT

Sur les fuites et les pertes d'eau, ce n'est pas la commune qui est compétente, mais bien l'agglomération et son délégataire qui a des objectifs en termes de résorption des fuites.

Il y a deux raisons à ces pertes d'eau. De façon classique, ce sont des tuyaux qui fuient. Des campagnes de recherche de fuites et de remplacement sont faites. L'ensemble des tronçons et les recherches réalisées sont dans le rapport annuel. L'autre partie concerne des prélèvements non autorisés. Dans ces cas-là, il n'y a pas de facturation associée. C'est de l'eau qui est perdue et qui est payée globalement. Pour les secteurs que vous signifiez, cela concerne le secteur de la zone d'activités de Saint-Ouen-l'Aumône.

Mme FRATANI

On connaît les malfaiteurs.

M. JEANDON

On les connaît, mais le problème que nous avons est simple. Un schéma directeur des gens du voyage a été proposé par le conseil départemental et le préfet, nous l'avons refusé, car globalement 40 % des gens du voyage sont accueillis sur Cergy-Pontoise. Nous sommes prêts à accueillir beaucoup de gens, mais à un moment donné, il y a une répartition à faire sur l'ensemble du territoire. Je ne vois pas pourquoi ce serait toujours les mêmes qui accueilleraient.

Nous travaillons avec le préfet notamment sur la mise aux normes des aires, notamment celles de Cergy. On continue à y travailler. Cela dit, cela n'empêchera pas tous les emplacements illicites, qui se trouvent à la fois dans les parcs d'activités, et sur les domaines publics. Cela se chiffre en centaine de milliers d'euros aujourd'hui pour les villes et les agglomérations, sans aucune amende, sans aucun contrôle sur le fond. Cela pose véritablement des problèmes. Nous sommes une agglomération qui a construit des aires, qui essaie de faire avancer un certain nombre de choses, qui a organisé un soutien auprès de cette population. On ne peut pas avoir dans ce pays des gens qui se font expulser parce qu'ils ne paient pas leur loyer et des gens qui occupent illégalement des terrains sans aucune amende. C'est pour moi un vrai problème de société.

Mme FRATANI

Concernant les bouches d'incendie, qui sont indûment utilisées, il n'existe aucun système d'arrêt, de clapet ?

M. JEANDON

Il existe des expérimentations sur le sujet, mais même si on a les moyens techniques de pouvoir fermer à un moment donné, les systèmes ne seront pas inviolables.

Mme FRATANI

Est-ce que je peux poser les deux seules questions qu'on a abordées un tout petit peu lors de l'Observatoire ?

M. JEANDON

L'Observatoire est censé répondre à beaucoup de questions. Et donc on va vous faire les mêmes réponses que ce qu'on vous a fait. On fait un Observatoire pour éviter d'avoir ensuite les mêmes questions en CCSPL.

Mme FRATANI

Je n'ai pas eu vraiment de réponse. C'est sur le volume annuel de consommation par foyer. En fait, la question est de savoir ce qui justifie la différence d'appréciation entre le délégataire eau CYO et la CACP. Pour le délégataire eau, une facture type de 120 mètres cubes annuels représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de trois à quatre personnes. Évidemment, on commence à 150 mètres cubes et la communauté d'agglomération présuppose que pour 150 mètres cubes annuels, c'est la consommation de 2,7 personnes. Cela fait quand même une différence. Qu'est-ce qui justifie la différence d'appréciation en fait sur un ménage type ?

M. COSTIL

Comme je l'ai déjà dit, les 120 mètres cubes correspondent à une norme nationale pour un ménage avec deux enfants. On a une première tranche de zéro à 150 mètres cubes. La DSP est faite comme ça, donc on ne présuppose pas, on applique juste la DSP. Vous pouvez avoir un abonnement jusqu'à 150 mètres cubes et être à sept dans un pavillon par exemple. C'est un sujet sur lequel on se penche, puisque ce n'est pas logique.

M. JEANDON

C'est mon explication de tout à l'heure. Il y a un travail qui va être engagé pour regarder comment on diminue cette première tranche qui ne nous semble pas adaptée. Cela dit, cela doit rentrer dans un équilibre global de la DSP. Cela veut dire que dans ces cas-là il y a des gens qui vont voir leur facture baisser et d'autres augmenter. On est prêt à le faire parce que je pense qu'il y a quelque part une égalité de traitement à mettre en place notamment pour les familles monoparentales dont on sait qu'elles sont les plus impactées aujourd'hui. C'est exactement ce que je vous ai expliqué tout à l'heure.

Mme FRATANI

Ce qui ne veut pas dire qu'une famille de cinq personnes soit aisée et ne fasse pas attention à sa consommation. Ce peut être une famille très pauvre de quatre enfants. Il y a aussi à réfléchir à cela.

M. JEANDON

On a un sujet sur la consommation d'eau par individu et vous vous apercevez que ce n'est pas forcément les plus aisés qui consomment le plus d'eau par habitant. Cela veut dire qu'il y a tout un travail d'explication sur le coût de l'eau. On va être obligé de le faire, on a une chance inouïe, on est en dessous du prix moyen en France, mais comme partout on pense qu'à un moment donné cela va augmenter. Plus cela va augmenter, plus il faudra maîtriser sa consommation. La maîtrise de la consommation est pour moi essentielle. C'est tout le travail d'accompagnement que l'on doit mettre en place.

Après recueil des observations des membres présents, le Président prend acte que la CCSPL a procédé à l'examen requis en application de l'article L 1413-1 du Code général des collectivités territoriales.

M. JEANDON

J'avais quelques informations à vous donner en réponse à vos questions.

Concernant la communication des documents notamment financiers, nous avons écrit à l'ensemble des délégataires pour leur demander de justifier l'occultation de certaines données ou documents.

Plusieurs visites de sites vont être programmées, et nous démarrons avec celle de l'Aren'Ice le 4 octobre.

Des présentations spécifiques seront faites sur la nouvelle délégation déchets, le transfert de la compétence assainissement au SIARP, le chauffage urbain (premier trimestre 2022), et les parcs de stationnement.

Les ateliers sur la facture de chauffage urbain démarreront au mois d'octobre. Trois réunions se tiendront.

Concernant la CCSPL et la présentation des rapports annuels, nous sommes passées de deux à trois réunions, ce qui permet de mieux travailler sur chacun des sujets.

En matière d'informations, vous pouvez trouver sur le site internet de la CACP, les documents utiles. Cela correspond aussi à ce que vous aviez demandé.

Les comptes rendus des réunions de CCSPL sont transmis aux secrétaires de séance un mois après la date de la réunion. Sur les questions posées, si la réponse n'est pas immédiate, nous nous engageons à répondre par écrit. Tout cela globalement est conforme à nos propositions d'améliorations.

Nous aurons également une réflexion à engager. Aujourd'hui, nous avons des Observatoires, et la CCSPL. Faut-il garder les Observatoires ou plutôt faire des réunions thématiques en fonction de l'actualité des sujets ? Ce qui permettrait tout au long de l'année d'avoir un travail continu. Cela fait partie des réflexions que nous sommes prêts à ouvrir, car nous pensons qu'il y a une redondance entre les deux types d'instances.

Nous vous avons bien écouté, même si nous ne sommes pas au bout des améliorations à apporter à notre fonctionnement ; depuis un an, nous progressons dans la façon de travailler ensemble.

Suivi : Questions des associations à la précédente réunion/Réponses

Une fiche de suivi questions/réponses a été adressée aux membres de la CCSPL avec la convocation.

Approbation du compte rendu de la CCSPL du 16 novembre 2020

M. JEANDON

Nous passons au vote concernant l'approbation du dernier compte rendu du CCSPL du 16 novembre.

Le compte rendu de la CCSPL du 16 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 18 h 20.

PJ : Diaporama de présentation sur l'eau et l'assainissement, Questions Agleau du 26 septembre /réponses

EAU POTABLE ASSAINISSEMENT des EAUX USEES

Rapports annuels d'activités 2020

Bureau du 20 septembre 2021





Les compétences de la CACP

- La production et la distribution d'eau potable
 - ✓ L'exploitation de ces services est déléguée à la société Cyo (2009 → 2026)
 - ✓ Les services de la CACP réalisent le pilotage du service public (autorité organisatrice, enjeux et prospectives, suivi du délégataire), les études et travaux (démarches relatives aux captages prioritaires, aux DUP, travaux prescrits dans les DUP...)
- Le transport en phase finale des eaux usées jusqu'à la station d'épuration
 - ✓ Service exploité en régie par la CACP : exploitation du service, réalisation des études et des travaux.
- Le traitement des eaux usées
 - ✓ L'exploitation de ce service est déléguée à la société CPA (1989 → juin 2022)
 - ✓ Les services de la CACP réalisent le pilotage du service public (autorité organisatrice, enjeux et prospectives, suivi du délégataire), la cohérence des actions sur la zone de collecte (relations avec les autres collectivités utilisatrices), la consolidation du bilan d'autosurveillance sur le système d'assainissement

L'EAU POTABLE



L'exercice du service public en 2020



11,6 Mm³ vendus



39 700 abonnés



31 558 € pour 77 dossiers de particuliers et 13 dossiers bailleurs



Les usagers disposent de 4 factures par an



Branchements plomb : quelques branchements restent à traiter. Ceux-ci correspondent à des branchements découverts lors d'interventions ou à des branchements inaccessibles



Radio-relève : l'ensemble du territoire est équipé



3,4 km de réseaux renouvelés.



Ratio d'exploitation 87,57 %.
Indicateur des pertes sur le réseau



Les démarches réglementaires

Cergy 1 et 3 : Réalisation des études technico-économiques des prescriptions de l'hydrogéologues

Sources d'approvisionnement

- Deux approvisionnements majeurs

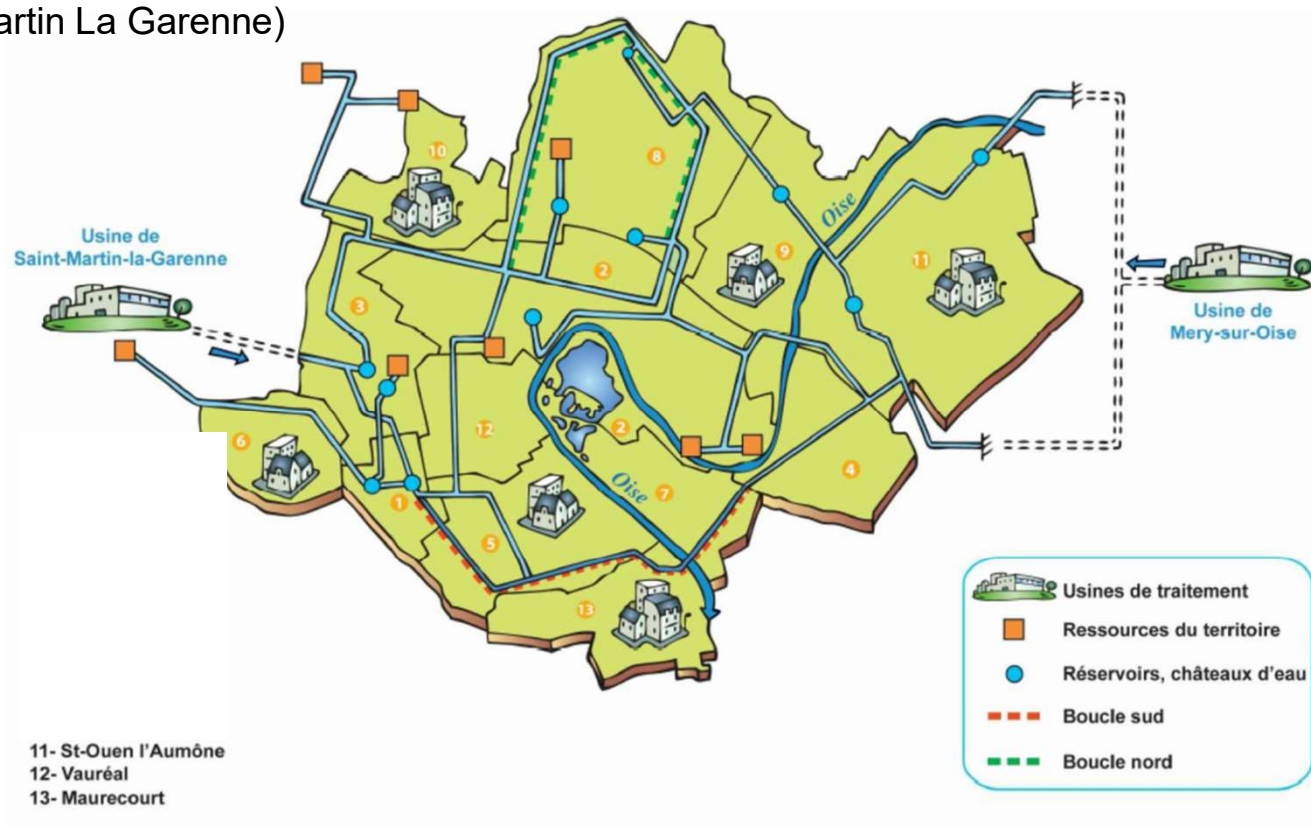
- ✓ Est (SEDIF – usine Mery Sur Oise)
- ✓ Ouest (GPSEO - Saint Martin La Garenne)

- Productions propres

- ✓ 11 forages
- ✓ 2 stations de traitement

- Autres

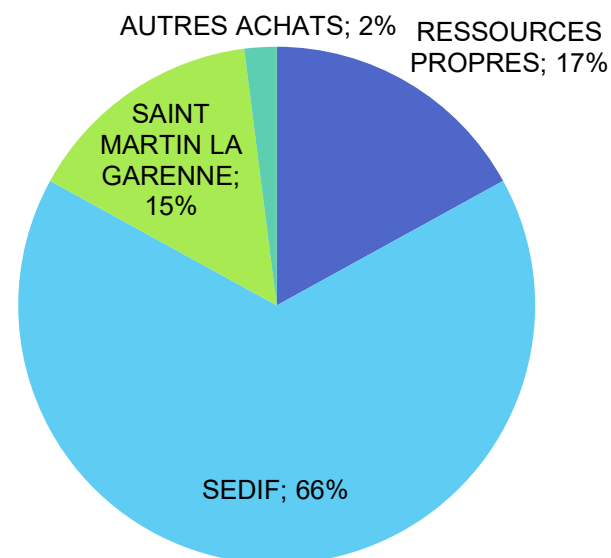
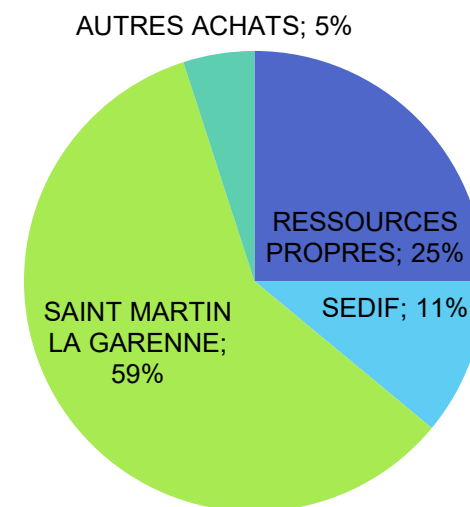
Petits achats d'eau



Approvisionnement de la CACP

- Évolution de la répartition des approvisionnements : Nouvelle convention SEDIF / CACP / CYO) approuvée au conseil du 17/12/2019, prenant effet à compter du 24 février 2020.
- ✓ Besoin en approvisionnement en 2020 : **13,3 million de m³**
- ✓ Augmentation des achats provenant de l'usine de Mery Sur Oise , seul approvisionnement en eau douce pour le territoire.
- **En 2020, l'alimentation en eau dure a été significativement réduite de 84% en 2018 à 34% en 2020**

Moyenne des 5 dernières années avant 2019



Répartition en 2020

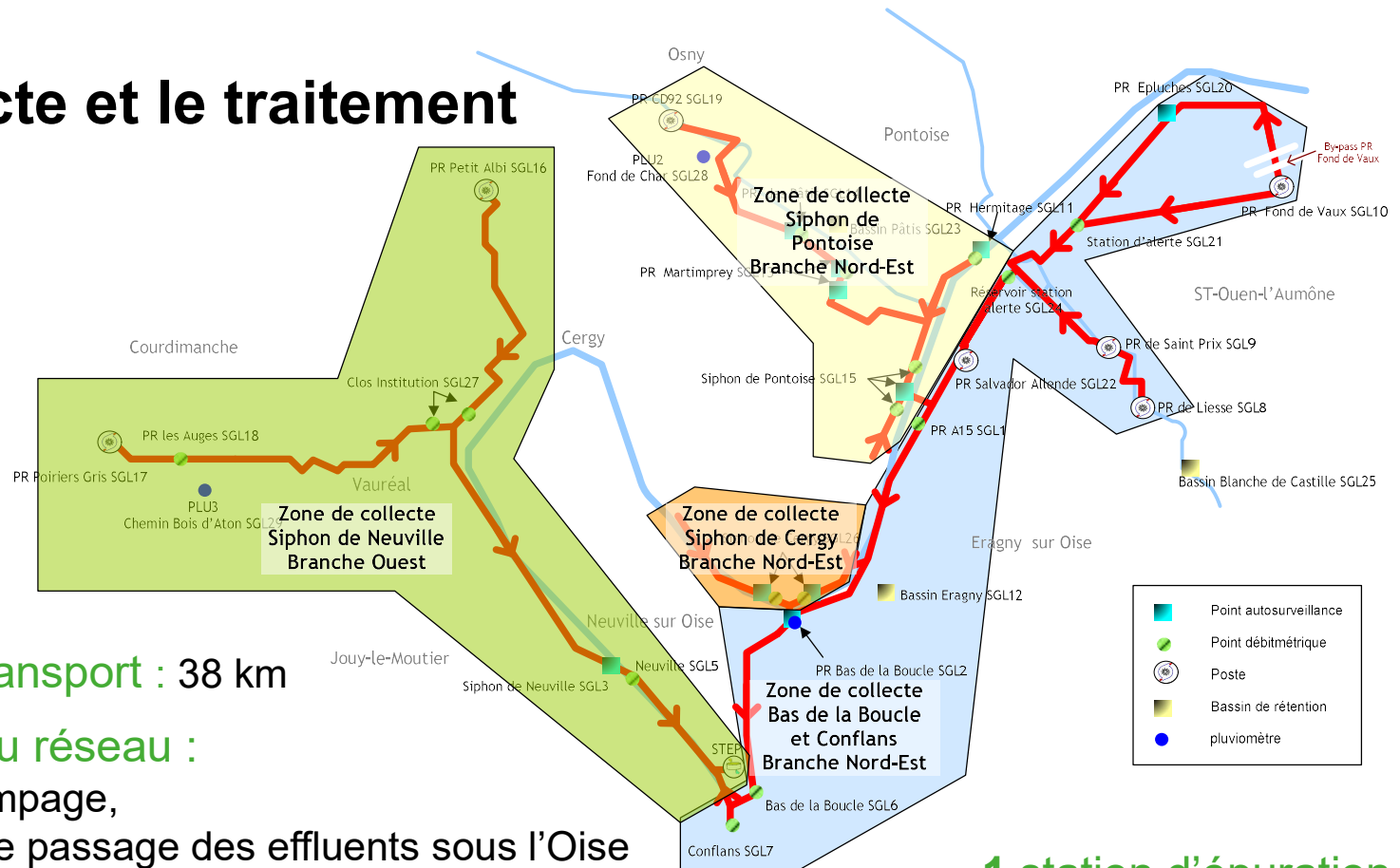


Perspective 2021 / 2022

- ✓ Mise en place du contrôle d'exploitation de la DSP pour une durée de 3 ans
- ✓ Audit des compteurs de sectorisation (contrôler, analyser, évaluer la performance des outils de comptages)
- ✓ Réflexions sur le volet « eau solidaire » pour l'utilisation du reliquat du fonds de solidarité eau et l'amélioration du dispositif existant
- ✓ Amélioration du dispositif de relation clientèle avec le délégataire
- ✓ Réflexion sur l'évolution du schéma directeur d'alimentation en eau potable
- ✓ Devenir des autres achats d'eau : concertations avec les collectivités voisines

L'ASSAINISSEMENT

La collecte et le traitement



- Le réseau de transport : 38 km
- Les ouvrages du réseau :
 - ✓ 15 postes de pompage,
 - ✓ 3 siphons pour le passage des effluents sous l'Oise
 - ✓ 10 points de décharge du réseau EU vers les milieux naturels.
 - ✓ 15 points de mesure débitmétrique
 - ✓ 10 points de mesure hydrologique (pluviométrie, niveau de nappe et niveau de l'Oise),
 - ✓ 1 station d'alerte (station de détection de pollution sur le réseau EU)

1 station d'épuration
Capacité de 400 000 EqH

- ✓ Prétraitements
- ✓ Traitement biologique et physico chimique
- ✓ Traitement des boues par digestion
- ✓ Traitement de l'air

L'exercice du service public en 2020

- **Le transport des eaux usées.** Régie CACP

- ✓ Curage : **434 ml**
- ✓ Interventions : **41** dont 29 préventives et 12 curatives
- ✓ Déversements au milieu naturel : 12 dont 4 programmés, 8 en situations inhabituelles
- ✓ Déchets de dégrillage : **145,8 T**
- ✓ Matières de curages et sables : **108,76 T**
- ✓ Déchets hydrocarburés : **18,1 T**

- **Le traitement des eaux usées.** Délégation CPA

- ✓ **~14 Mm³** annuels d'eaux usées en entrée station. (Depuis 2017, augmentation des volumes de 2% environ)
- ✓ **39 343 m³** journaliers traités
- ✓ **14** dépassements du volume de référence (55 000 m³/j)
- ✓ **1** déversement programmé (7 m³)
- ✓ **3 861 T de Matières Sèches.** Boues évacuées dont 75% en retour à la terre (compostage et épandage) et 25% en incinération

ASSAINISSEMENT– Faits marquants 2020

- Les travaux sur le réseau :
 - ✓ Réseau de transport – travaux sans tranchée : DN 900 sur RD 203, DN 500 à 800 sur secteur Gabriel Delarue

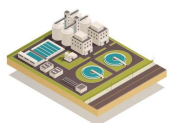


- ✓ Réseau de transport DN 1400 au droit de l'arrivée à la station d'épuration



Synthèse de la performance du système d'assainissement

✓ Avis de la police de l'eau sur la conformité



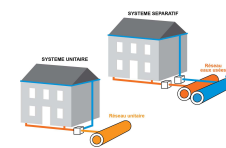
conforme

Station d'épuration



conforme

Réseau de transport



conforme

Réseau de collecte

➡ **Le système d'assainissement est conforme au titre de l'exercice 2020**

✓ Performance du système d'assainissement en toutes circonstances

Volumes collectés sur l'ensemble du système = 14 360 142 m³



Volumes déversés au milieu naturel : 22 814 m³



➡ **Eaux traitées à la station d'épuration = 99,8 % des effluents collectés sur la zone de collecte**

ASSAINISSEMENT - perspectives

- Perspective 2021 :

- ✓ Fiabilisation du fonctionnement des installations : optimisation continue de l'exploitation des ouvrages, déploiement d'un logiciel de gestion de la maintenance
- ✓ travaux d'investissement sur le réseau :
 - rue de la Chapelle à SOA,
 - Réhabilitation du collecteur d'arrivée de la branche « Est » à la station d'épuration (50% des effluents du territoire),
 - Finalisation des travaux au droit de l'entrée de la station
 - Programme de travaux : Avenue du château à SOA, poste CD 92, Poste Martimprey et Patis à Pontoise, réhabilitation des armoires électriques du poste Liesse à SOA.
- ✓ Station : vidange du digesteur 1

LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT

- **4 volets dans cette compétence** : l'assainissement non collectif (ANC), l'assainissement collectif avec la collecte, le transport et le traitement des eaux usées.
- loi NOTRe du 7 août 2015, loi du 3 août 2018 : compétence obligatoire de la CACP. **Selon ce principe, à compter du 1^{er} janvier 2020** :
 - ✓ La CACP continue d'exercer les volets « transport » et « traitement »
 - ✓ Elle est substituée à ses communes membres du SIARP pour le volet collecte. Elle est substituée à Maurecourt au sein du SIARH pour les volets transports et traitement.
- **Par délibération du 04 février 2020 la CACP a** :
 - ✓ Approuvé les nouveaux statuts du SIARP tels qu'ils résultent de l'arrêté préfectoral
 - ✓ Confié au SIARP les volets collecte des eaux usées et ANC sur son territoire
 - ✓ Désigné ses représentants au SIARP
- **Perspectives 2021**
 - ✓ Réflexion commune avec le SIARP sur l'exercice des différents volets avec un objectif de cohérence globale du service public.
 - ✓ **Transfert des volets transport et traitement au SIARP au 01/01/2022**

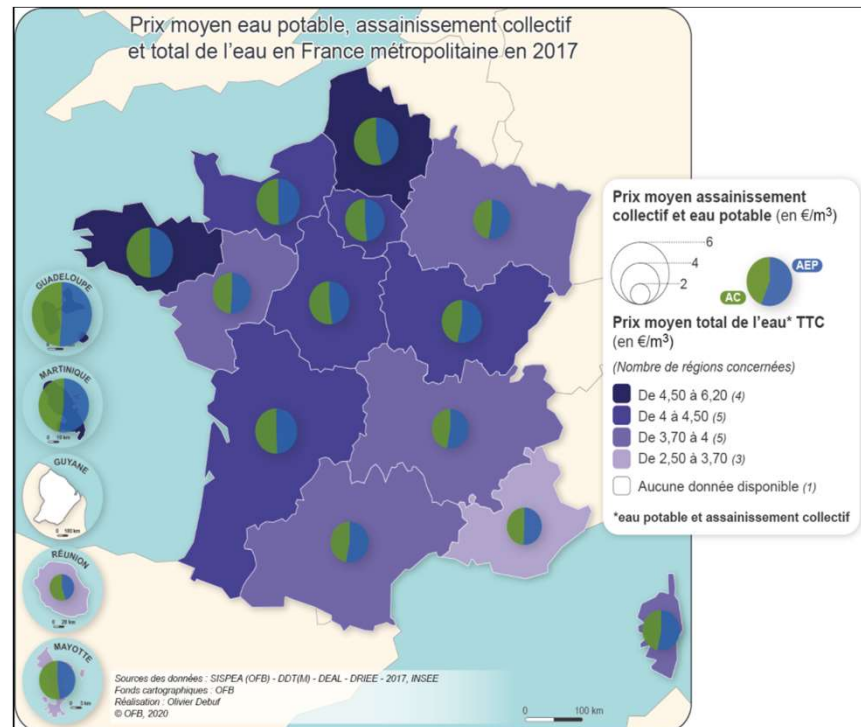
LE PRIX DE L'EAU



Le prix de l'eau

Comparaison (base 120 m³)

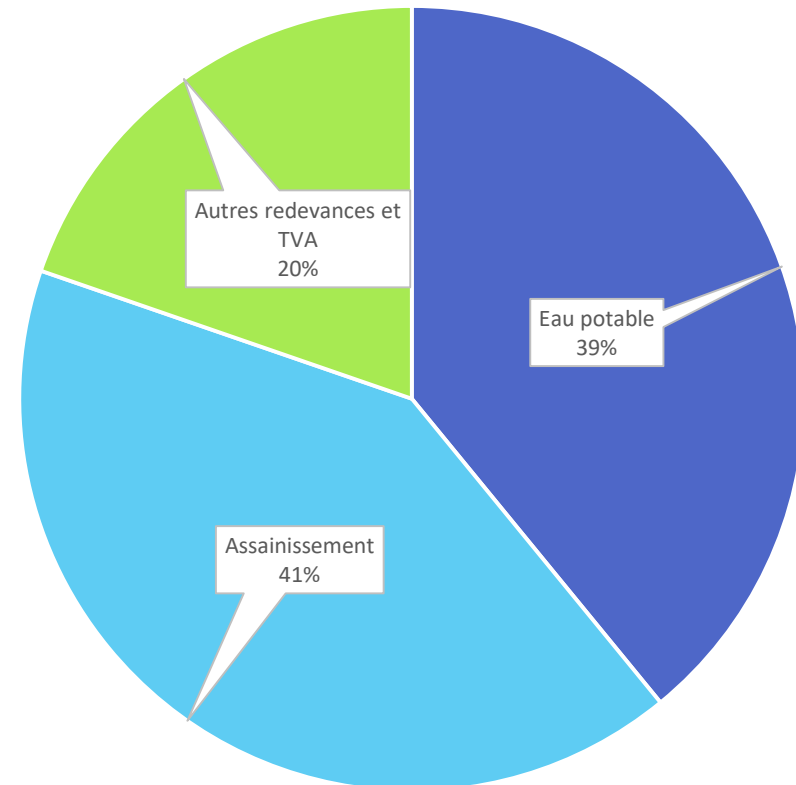
Prix moyen en Île de France 2017
de 4 à 4,50 €TTC /m³
Source : services eau France



Prix CACP au
01/01/2021

3,86 € TTC/m³

Composition 2020 du prix TTC CACP



Septembre 2021
Rapports annuels des services d'eau et d'assainissement 2020



ANNEXE AU COMPTE RENDU DE LA CCSPL DU 27/09/2021

Pôle : Direction de l'Ecologie Urbaine

Politique publique : Eau et assainissement

Objet : Réponses aux questions de l'association AGLEAU posées en amont de la CCSPL

1) Comparaison charges de personnel Cyo, CPA, SIARP

	CYO 2020	CPA 2020	SIARP 2019
charges personnel	2 325 000	1 753 000	1 649 200
effectifs	39,58	20	39
Montant annuel moyen par salarié	53 571	87 650	42 287
Salaire brut annuel estimé	41 400	61 800	31 000
Salaire brut mensuel estimé	3 450	5 150	2 583

Ces données sont-elles correctes ? Pour CYO le RPQS indique 43,4 ETP alors que le rapport du délégataire fait état de 39,58 ETP. Si oui comment explique-t-on de telles différences notamment entre CYO et CPA ?

« Les charges de personnel s'élèvent à 2 324 K€ soit une hausse de 13% par rapport à 2019 et représentent 39,58 ETP sur la base de 1 520 h de travail annuel (38,45 ETP hors TTE). »

Réponse des délégataires :

1) Explication écart entre 43,4 ETP et 39,58 ETP

Le nombre d'ETP de 39,58 indiqué dans le RAD 2020 pour CYO correspond à un calcul d'ETP économique (y.c charges réparties). Les ETP dit "opérationnels" sont de 42,15, soit peu d'écart avec le prévisionnel prévu au contrat de 43,4 ETP.

Ces 42,15 ETP correspondent à la quantité de temps de travail de personnel nécessaire en 2020 pour réaliser les missions prévues au contrat.

L'écart entre les 43,4 ETP page 143 et les 42,15 ETP, fait suite à des optimisations opérationnelles réalisées tout au long de la durée du contrat.

2) et 3) Charge réelle du personnel réellement affecté au contrat CYO et CPA (hors charges réparties)

CYO	Personnel exploitation (équipes réseau, production, clientèle terrain, travaux)	Personnel de direction de territoire, direction des opérations, clientèles bureau etc.	Charge réelle personnel réellement affecté au contrat CYO	Charges réparties niveau service Local *	Charges réparties	TOTAL CARE 2020
Charges personnel	1 752 028 €	753 230 €	2 505 257 €	- 180 553 €	- 180 553 €	2 324 704 €
ETP	29,25	12,90	42,15	- 2,57	- 2,57	39,58

CPA	Personnel exploitation	Charge réelle personnel réellement affecté au contrat CPA	Charges réparties niveau service Local *	Charges réparties niveaux supérieurs **	Charges réparties	TOTAL CARE 2020
Charges personnel	1 176 244 €	1 176 244 €	- 222 854 €	800 504 €	577 650 €	1 753 894 €
ETP	16,50	16,50				16,50

* cf 2.1.1 annexes financières du RAD (page 116 RAD CPA, 267 RAD CYO). Solde des charges réparties au niveau service local est négatif pour compenser la valorisation au coût standard des heures imputées au contrat.

** cf 2.2 annexe financière RAD CPA (page 118/119)

4) Explication écart coût moyen ETP

	Personnel exploitation CYO	Personnel exploitation CPA
Charges personnel	1 752 028 €	1 176 244 €
Charges personnel niveau service local (charges réparties)	- 180 553 €	- 222 854 €
Sous.total charges personnel	1 571 475 €	953 390 €
ETP opérationnel	29,25	16,50
Coût moyen / ETP	53 722 €	57 775 €

Réponse du SIARP :

Le SIARP confirme les éléments présentés par Agleau.

2) Rentabilité excessive de CPA

Depuis plusieurs années, AGLEAU a alerté les élus de la CACP sur la rentabilité excessive de la DSP CPA. Ainsi sur les résultats connus des 5 dernières années de 2016 à 2020, le montant total des bénéfices hors impôt s'établit 22,7 millions d'euros pour un total de chiffre d'affaires de 61,5 millions, ce qui donne un taux moyen de rentabilité de 37%.

	2020	2019	2018	2017	2016	Sur les 5 dernières années
Chiffre d'affaires	12 957 007	12 951 942	12 464 392	11 185 526	11 903 123	61 461 990
Bénéfice ou perte	5 228 147	5 670 685	4 997 749	4 500 936	2 331 920	22 729 437
Rentabilité nette	40%	44%	40%	40%	20%	37%

En 2021, la CACP s'est enfin saisie de cette question et cela a débouché sur la signature de l'avenant n° 10. Au paragraphe intitulé « Partage des gains », il est écrit que la rentabilité avait dépassé les prévisions de CPA figurant à l'annexe 7 de l'avenant n°9. Pour la durée du contrat restant à courir, il a été convenu d'un reversement d'une partie du résultat prévisionnel 2021 et 2022 à hauteur de 2,355 millions, ce qui représente environ 1/3 des bénéfices prévisionnels pour les 18 mois restant à courir jusqu'à la fin du contrat.

Nous estimons que ce reversement devrait se traduire sur la facture des usagers et non pas être reporté au budget annexe de l'assainissement. En effet, il s'agit d'un montant que l'on peut qualifier d'indûment perçu. Si le budget assainissement (en excédent global de 2,366 millions) nécessite une augmentation, la CACP votera éventuellement une augmentation de sa redevance en conséquence après débat en conseil communautaire. Il s'agit là d'une logique de vérité des prix et de transparence.

Sans doute, n'était-il pas possible juridiquement d'obtenir un reversement pour les années passées mais nous avons fait un rapide calcul sur les seules 5 dernières années d'un reversement proportionnel à ce qui a été convenu dans l'avenant n° 10. On obtient un reversement de 7,5 millions. Pour l'utilisateur, cela représente environ 16 euros pour une consommation de 120 m³.

Avenant N°10 juin 2021

2.1.1 Partage des gains

Il a été constaté que la rentabilité de l'exploitation du service avait dépassé les prévisions du Concessionnaire telles qu'arrêtées à la conclusion de l'avenant n° 9 en annexe 7.

Sur cette base, en prévision de l'échéance prochaine du contrat de concession, et pour l'exercice en cours (2021) et le demi-exercice à venir (2022), les parties sont convenues du reversement par le Concessionnaire au Concédant d'une partie du résultat prévisionnel du Concessionnaire (avant impôt sur les sociétés).

À ce titre, le Concessionnaire verse au Concédant la somme globale, forfaitaire et définitive de deux millions trois cent cinquante-cinq mille euros (**2 355 000 €**). Ce versement prendra la forme d'une recette exceptionnelle enregistrée au budget annexe Assainissement de la CACP et contribuera donc, toutes choses égales par ailleurs, aux dépenses de service public de l'assainissement rendu à l'usager cergypontain.

Réponse de la CACP :

Ce reversement sera porté au budget annexe transféré au SIARP au 1^{er} janvier 2022. Il appartiendra au SIARP, en fonction des études de prospectives sur le prix de l'eau, d'adapter le niveau de redevance aux objectifs du service.

Cette question a fait l'objet d'échanges en séance lors de la CCSPL du 27/09/2021. Un complément de réponse se trouve dans le compte rendu de séance.

3) Redevance pollution de l'Agence de l'eau

Depuis le 1er janvier 2019, l'Agence de l'Eau a affecté le taux de 0,38 euro par m³ à toutes les communes de l'agglomération alors qu'elles étaient au taux de la zone de pollution basse, 0,22 euro par m³, sauf Menucourt qui avait le taux de la zone renforcée, 0,42 euro par m³.

Sur le site de la CACP : <https://www.cergypontoise.fr/eau-potable>

Information prix de l'eau – avril 2019

Au 1^{er} janvier 2019, l'Agence de l'Eau Seine Normandie a modifié ses tarifs de lutte contre la pollution et de modernisation des réseaux. Ainsi, le tarif lutte contre la pollution a augmenté et a été uniformisé sur l'ensemble du territoire. Ce tarif passe ainsi de 0,2245€/m³ à 0,3800€/m³ sur l'ensemble des communes du territoire.

Le tarif de modernisation des réseaux passe lui de 0,2400€/m³ à 0,1800€/m³.

Sur l'ensemble de l'agglomération (sauf Boisemont versant Hautil et Maurecourt) le prix de l'eau au 1^{er} avril 2019 est de **3.89 euros le m³***

Nous n'avons pas eu d'explications claires sur les raisons de ces changements de taux. Selon l'Agence de l'Eau, ces taux sont fixés « en fonction des pollutions constatées dans les différentes zones du bassin et des efforts nécessaires pour les réduire, les éliminer et garantir une bonne qualité des eaux ». Le taux peut augmenter si l'état des eaux s'est détérioré. D'après l'Agence, la hausse du taux au 1er janvier 2019 n'a concerné que 10% des communes du bassin Seine-Normandie.

Les redevances sur la pollution

Les redevances sur la pollution domestique et non domestique voient leurs taux maintenus mais leurs zonages évoluent : on distingue 3 zones (zone de base, moyenne ou renforcée) selon l'état écologique des masses d'eau.

En effet, tous les trois ans, l'agence de l'eau revise le zonage des taux appliqués à la redevance pollution pour prendre en compte l'évolution de l'état écologique des masses d'eau au titre de la directive-cadre européenne sur l'eau : le taux peut baisser si cet état s'est amélioré mais il peut aussi augmenter si cet état s'est détérioré.

Quoique les taux affectés à chaque zone soient inchangés par rapport au 10^e programme, cette actualisation du zonage modifie les contributions de certains redevables à la hausse ou à la baisse.

Chaque territoire est susceptible d'être concerné par ces modifications de zonage en 2019.

Pour la pollution domestique :

- **pas de changement de zone (32 % des communes du bassin) ;**

- **révision à la hausse (10 % des communes) :**

- 10 % des communes sont passées de la zone au taux de base à la zone au taux moyen (de 0,22 €/m³ à 0,38 €/m³) ;

- **révision à la baisse (58 % des communes) :**

- 26 % des communes sont passées de la zone au taux renforcé à la zone au taux moyen (de 0,42 €/m³ à 0,38 €/m³) ;
- 9 % des communes sont passées de la zone au taux renforcé à la zone au taux de base (de 0,42 €/m³ à 0,22 €/m³) ;
- 23 % des communes sont passées de la zone au taux moyen à la zone au taux de base (de 0,38 €/m³ à 0,22 €/m³).

Quelles actions devraient être mises en place pour repasser au taux bas ? La CACP a-t-elle étudié cette question ?

Est-ce que le zonage attribué par l'Agence de l'Eau trouve son explication dans le résultat médiocre selon la notation par couleurs des analyses hydrobiologiques IBGN, IBGA ou IQBP ?

Paramètres Biologiques dans l'Oise	2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Amont	Aval	Amont	Aval	Amont	Aval	Amont	Aval	Amont	Aval	Amont	Aval	Amont	Aval	Amont	Aval	Amont	Aval
IBD (NF T 90-354) Note / 20	14,7	14,5	14,4	14,7	15,1	14,6	15,1	15,6	14,2	14	15,4	14,9	14,5	14,3	15,6	14,9	14,1	14,8
IBGN, IBGA ou IQBP Note / 20	11	7	5	8	10	9	9	8	9	6	10	7	7	7	9	7	8	7

Réponse de la CACP :

Cette remarque a été posée par les associations lors de l'observatoire 2019.

La CACP avait alors adressé un courrier à l'Agence de l'Eau afin de leur demander des informations complémentaires sur l'évolution de ce taux.

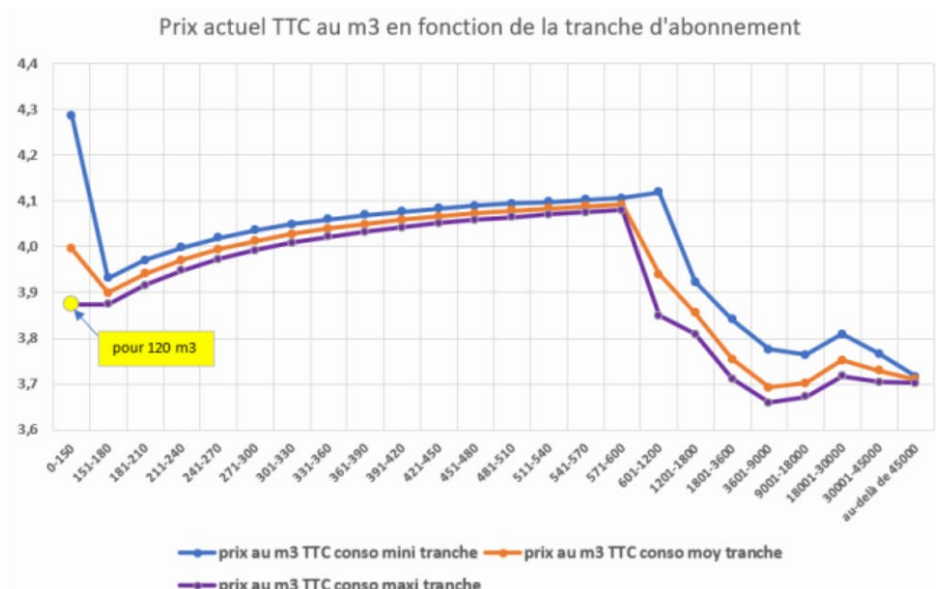
Nous n'avions pas eu de réponses suite à l'envoi de ce courrier. Nous vous encourageons à porter vos interrogations en comité de bassin ou par tout autre moyen à l'Agence de l'Eau.

Une copie de ce courrier est annexée au compte rendu de l'observatoire de cette année.

4) Tranches d'abonnement

Les abonnés consommant peu notamment les personnes seules sont pénalisés du fait du coût de l'abonnement. L'introduction de cette nouvelle tranche peut aussi constituer une incitation à davantage économiser l'eau. Pour ajuster plafond de cette 1ère tranche, il serait intéressant de disposer de la distribution des consommations par tranches assez fines (0-20 m3, 21-40 m3, 41-60 m3 etc..).

Nous avons effectué une étude sur le prix actuel par m3, au 1er janvier 2021, en fonction de la tranche d'abonnement en considérant 3 volumes consommés pour chaque tranche (mini, moyenne, maxi). Pour la 1ère tranche, il faut consommer très près du maxi pour ne pas être pénalisé. A partir de la 3ème tranche le prix au m3 augmente jusqu'à la 16ème tranche (571-600 m3) puis baisse de façon importante sur les dernières tranches de forte consommation. Il y a donc une nécessité de rétablir un équilibre en découplant la tranche 0-150 en une ou plusieurs tranches et en jouant sur la progressivité de l'abonnement.



Réponse de la CACP :

Cette répartition va être étudiée à travers l'étude « eau solidaire » dont les premiers éléments seront apportés d'ici la fin de l'année 2021.

5) Reprise par le SIARP de la gestion de la station de Neuville

Quel sera le statut des salariés de la station ?

Réponse du SIARP :

Les agents salariés de la station de Neuville seront repris par le nouveau prestataire conformément aux obligations de reprise de personnel qui lui incombent en application des lois et règlements en vigueur (en particulier l'article L1224-1 du Code du travail).

6) A signaler une erreur de % page 77 du RPQS

4.2.3.1 Les volumes et charges en entrée de station d'épuration

Le volume d'eaux brutes en entrée de station au cours de l'année 2020 représente un débit moyen journalier de 39 343 m³/j (38 585 m³/j reçus en 2019 soit + 1,93 %).

	2017	2018	2019	2020	Evolution
Volume moyen journalier entrant (m ³ /j)	36 184	40 985	38 587	39 343	+ 1,93 %
Débit maximum atteint par temps de pluie (m ³ /j)	61 297	132 417	68 947	67 362	- 48 %
Débit de référence (m ³ /j)	55 000	55 000	55 000	55 000	

Réponse de la CACP :

Merci de votre vigilance, en effet, une erreur s'est glissée sur cette page.

Le tableau corrigé ici :

	2017	2018	2019	2020	Evolution
Volume moyen journalier entrant (m ³ /j)	36 184	40 985	38 587	39 343	+ 1,93 %
Débit maximum atteint par temps de pluie (m ³ /j)	61 297	132 417	68 947	67 362	- 2,30 %
Débit de référence (m ³ /j)	55 000	55 000	55 000	55 000	

7) Dépassement des seuils

Un tableau des analyses identifiées par Agleau comme dépassant le seuil sanitaire de certains paramètres a été transmis avec ces questions.

Réponse de Cyo :

Suite à une réunion ayant eu lieu avec Cyo, l'ARS et la CACP le 05 octobre 2021, Cyo et la CACP ont interrogé l'ARS sur ces analyses non conformes pour lesquelles l'exploitant n'a pas reçu d'alerte.

L'ARS explique que le logiciel ministériel permettant de générer les fichiers d'analyses compilées que vous citez dans cette question, classe les résultats par unité de distribution est non par entité administrative. C'est-à-dire qu'une analyse réalisée à Ennery par exemple, qui n'est pas une commune de la CACP, pourra être classée dans ce fichier sur une zone de distribution rattachée à la CACP. Ainsi, si vous constatez que quelques non-conformités n'ont pas été répertoriées dans le RAD Cyo, c'est probablement parce qu'elles ne concernent pas le territoire de la CACP. Ceci explique la quasi-totalité des analyses identifiées par Agleau. Dans ces cas, l'exploitant n'est donc

pas destinataire d'une alerte par l'ARS. C'est alors bien l'exploitant du territoire concerné qui recevra l'alerte.

Pour confirmer cette observation, Cyo a vérifié dans le détail, les analyses citées par Agleau. La quasi-totalité des analyses qui figurent dans les tableaux (page 4 à page 10 des questions Agleau) n'ont pas été réalisées sur le territoire de la CACP mais sur le réseau du SEDIF et sur les réseaux de GPS&O. Vous trouverez en pièce jointe le tableau détaillé des 110 (90 SEDIF et 20 GPS&O) analyses réalisées hors périmètre CACP avec mention de la commune concernée en colonne "D".

Cette incohérence a été remontée à l'ARS.

- **Fer**

Les non-conformités évoquées n'ont pas eu lieu sur le territoire de la CACP tel que décrit précédemment.

- **Entérocoques**

- Pour le prélèvement du 14/01/2020, les non-conformités évoquées n'ont pas eu lieu sur le territoire de la CACP tel que décrit précédemment.

- Pour l'analyse du 29/09/2020, le résultat figure bien dans le RAD, mais il y a eu une inversion avec le prélèvement du 03/03 qui a été réalisé à l'école maternelle Lameth à Osny (page 60 du RAD).

- Concernant les résultats sur Maurecourt, l'ARS des Yvelines indique <1 en référence mais comme il s'agit d'un dénombrement, il faut considérer que c'est zéro.

- **Bactéries coliformes**

Les non-conformités évoquées n'ont pas eu lieu sur le territoire de la CACP tel que décrit précédemment.

- **Bactéries et spores sulfito-réductrices**

Les non-conformités évoquées n'ont pas eu lieu sur le territoire de la CACP tel que décrit précédemment.

- **Flonicamide**

Les 3 non-conformités indiquées dans le RAD comprennent les analyses effectuées par l'ARS et par le délégataire. Il est donc normal de n'avoir qu'un résultat sur le site du ministère.

- **Equilibre calcocarbonique**

Les non-conformités évoquées n'ont pas eu lieu sur le territoire de la CACP tel que décrit précédemment.

- **Température**

Les non-conformités évoquées n'ont pas eu lieu sur le territoire de la CACP tel que décrit précédemment.

- **Turbidité**

- Pour les 3 premiers résultats, le seuil n'est pas à 0,5 mais à 2 NFU. Ce seuil s'applique aux robinets normalement utilisés pour la consommation humaine.
- Les analyses manquantes ne concernent pas la CACP

cddept	cdreseau	inseco mmune princ	nomcommuneprinc	cdreseauamo nt	nomreseauamont	pourcent debit	referenceprel	dateprel	heureprel	conclusionprel	ugelib	distrib	moalib	plvconform itebacterio	plvconform itechimiqu e	plvconform itereferenc ebact	plvconform itereferenc echim
095	095000386	95018	ARGENTEUIL				09500160092	17/09/2020	10h20	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinçage du réseau public et intérieur de lâ€™établissement ont été réalisés et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000386	95018	ARGENTEUIL				09500161204	23/11/2020	11h20	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinçage du réseau public et intérieur de lâ€™établissement ont été effectués. Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000386	95018	ARGENTEUIL				09500161210	23/11/2020	10h45	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinçage du réseau public et intérieur de lâ€™établissement ont été effectués. Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000386	95063	BEZONS				09500159408	10/08/2020	12h20	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« température Â».	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095000386	95203	EAUBONNE				09500157525	04/05/2020	09h35	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour les paramètres bactéries sulfito-réductrices et turbidité. Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinçage du réseau public et intérieur de lâ€™établissement ont été réalisés et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000386	95210	ENGHIEN-LES-BAINS				09500155875	14/01/2020	12h55	Eau non-conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour le paramètre entérocoques. Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant et le gestionnaire de lâ€™établissement ont été informés. Il a été demandé un rinçage du réseau intérieur de lâ€™établissement et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000386	95219	ERMONT				09500158725	02/07/2020	10h55	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000386	95257	FRETTE-SUR-SEINE (LA)				09500155881	14/01/2020	09h15	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre coliformes totaux. Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant et le gestionnaire de lâ€™établissement ont été informés. Il a été demandé un rinçage du réseau intérieur de lâ€™établissement et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000386	95257	FRETTE-SUR-SEINE (LA)				09500158954	15/07/2020	09h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre coliformes totaux. Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinçage du réseau public et intérieur de lâ€™établissement ont été effectués et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000386	95306	HERBLAY				09500159416	10/08/2020	09h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre " turbidité". Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinçage du réseau intérieur de lâ€™établissement et du réseau public ont été effectués et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000386	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	100%	09500156036	20/01/2020	13h30	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â».	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095000386	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	100%	09500156958	04/03/2020	14h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« équilibre calco-carbonique Â». Lâ€™eau est légèrement incrustante, sans conséquence pour la santé.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095000386	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	100%	09500159228	17/07/2020	12h55	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000386	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	100%	09500159463	14/08/2020	12h30	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrêté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusqu'au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. Lâ€™exploitant est tenu d'assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la maîtrise des traitements et notamment de lâ€™efficacité de la désinfection.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	N
095	095000386	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	100%	09500159473	17/08/2020	13h25	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrêté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusqu'au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. Lâ€™exploitant est tenu d'assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la maîtrise des traitements et notamment de lâ€™efficacité de la désinfection.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095000386	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	100%	09500161658	16/12/2020	12h35	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000386	95488	PIERRELAYE				09500159441	12/08/2020	11h15	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrêté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusqu'au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. Lâ€™exploitant est tenu d'assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la maîtrise des traitements et notamment de lâ€™efficacité de la désinfection.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095000386	95555	SAINT-GRATIEN				09500156633	27/02/2020	14h50	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000386	95555	SAINT-GRATIEN				09500156735	20/02/2020	09h50	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000386	95555	SAINT-GRATIEN				09500159600	19/08/2020	11h00	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre coliformes totaux. Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinçage du réseau public et intérieur de lâ€™établissement ont été effectués. Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000386	95555	SAINT-GRATIEN				09500161031	10/11/2020	11h00	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinçage du réseau intérieur et public ont été effectués et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000386	95555	SAINT-GRATIEN				09500161169	18/11/2020	09h40	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour les paramètres Â« turbidité Â» et Â« fer Â». Ce prélèvement a été effectué suite aux résultats de lâ€™analyse du 10/11/2020.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000386	95574	SAINT-PRIX				09500158150	28/05/2020	11h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre coliformes totaux. Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinçage du réseau privé et public a été réalisé. Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000401	95018	ARGENTEUIL	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE		09500160092	17/09/2020	10h20	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinçage du réseau public et intérieur de lâ€™établissement ont été réalisés et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C

095	095000401	95018	ARGENTEUIL	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500161204	23/11/2020	11h20	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre Â« turbidité Â».Dès connaissance du résultat, lâ€™exp loitant a été informé. Un rinàšage du réseau public et intérieur de lâ€™é tablissement ont été effectués. Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000401	95018	ARGENTEUIL	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500161210	23/11/2020	10h45	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre Â« turbidité Â».Dès connaissance du résultat, lâ€™exp loitant a été informé. Un rinàšage du réseau public et intérieur de lâ€™é tablissement ont été effectués. Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000401	95063	BEZONS	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500159408	10/08/2020	12h20	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référer ce de qualité pour le paramètre Â« température Â».	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095000401	95203	EAUBONNE	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500157525	04/05/2020	09h35	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour les paramètres bactéries sulfito-réductrices et turbidité. Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinàšage d u réseau public et intérieur de lâ€™établissement ont été réalisés et un e nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000401	95210	ENGHIEN-LES-BAINS	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500155875	14/01/2020	12h55	Eau non-conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour le paramètre entérocoques. Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant et le gestionnaire de lâ€™éta blissement ont été informés. Il a été demandé un rinàšage du réseau int érieur de lâ€™établissement et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000401	95219	ERMONT	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500158725	02/07/2020	10h55	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre Â« turbidité Â». Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé et une nouvel le analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000401	95257	FRETTE-SUR-SEINE (LA)	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500155881	14/01/2020	09h15	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre coliformes totaux. Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant et le gestionnaire de lâ€™éta blissement ont été informés.Il a été demandé un rinàšage du réseau inté rieur de lâ€™établissement et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000401	95257	FRETTE-SUR-SEINE (LA)	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500158954	15/07/2020	09h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre coliformes totaux. Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinàšage d u réseau public et intérieur de lâ€™établissement ont été effectués et u ne nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000401	95306	HERBLAY	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500159416	10/08/2020	09h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre " turbidité". Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinàšage d u réseau intérieur de lâ€™établissement et du réseau public ont été effe ctués et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000401	95488	PIERRELAYE	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500159441	12/08/2020	11h15	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référer ce de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arràtè préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusquâ€™au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. Lâ€™exploitant est tenu dâ€™assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la m aîtrise des traitements et notamment de lâ€™efficacité de la désinfectio n.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095000401	95555	SAINT-GRATIEN	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500156633	27/02/2020	14h50	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000401	95555	SAINT-GRATIEN	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500156735	20/02/2020	09h50	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre Â« turbidité Â».Une nouvelle analyse a été programm ée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000401	95555	SAINT-GRATIEN	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500159600	19/08/2020	11h00	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre coliformes totaux. Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinàšage d u réseau public et intérieur de lâ€™établissement ont été effectués. Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000401	95555	SAINT-GRATIEN	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500161031	10/11/2020	11h00	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre Â« turbidité Â».Dès connaissance du résultat, lâ€™exp loitant a été informé. Un rinàšage du réseau intérieur et public ont ét é effectués et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000401	95555	SAINT-GRATIEN	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500161169	18/11/2020	09h40	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour les paramètres Â« turbidité Â» et Â« fer Â». Ce prélèvement a été effectué suite aux résultats de lâ€™analyse du 10/1 1/2020.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000401	95574	SAINT-PRIX	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	09500158150	28/05/2020	11h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre coliformes totaux. Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinàšage d u réseau privé et public a été réalisé.Une nouvelle analyse a été prog rammée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095000412	95211	ENNERY	095000586	ENNERY	09500160838	27/10/2020	13h25	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre Â« fer Â».	SIAEP ENNERY-LIVILLIERS-HEROUVILLE	SFDE - AGENCE DE CERGY	SIAEP ENNERY-LIVILLIERS-HEROUVILLE	C	C	C	C
095	095000424	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	90% 09500156036	20/01/2020	13h30	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â».	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095000424	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	90% 09500156958	04/03/2020	14h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« équilibre calco-carbonique Â». Lâ€™eau est légèrement incrustante, sans conséquence pour la santé.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095000424	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	90% 09500159228	17/07/2020	12h55	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000424	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	90% 09500159463	14/08/2020	12h30	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référer ce de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arràtè préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusquâ€™au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. Lâ€™exploitant est tenu dâ€™assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la m aîtrise des traitements et notamment de lâ€™efficacité de la désinfectio n.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	N
095	095000424	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	90% 09500159473	17/08/2020	13h25	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référer ce de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arràtè préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusquâ€™au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. Lâ€™exploitant est tenu dâ€™assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la m aîtrise des traitements et notamment de lâ€™efficacité de la désinfectio n.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095000424	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	90% 09500161658	16/12/2020	12h35	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095000586	95211	ENNERY			09500160838	27/10/2020	13h25	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre Â« fer Â».	SIAEP ENNERY-LIVILLIERS-HEROUVILLE	SFDE - AGENCE DE CERGY	SIAEP ENNERY-LIVILLIERS-HEROUVILLE	C	C	C	C
095	095003029	95018	ARGENTEUIL	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100% 09500160092	17/09/2020	10h20	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre Â« turbidité Â». Dès connaissance du résultat, lâ€™exploitant a été informé. Un rinàšage d u réseau public et intérieur de lâ€™établissement ont été réalisés et un e nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095003029	95018	ARGENTEUIL	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100% 09500161204	23/11/2020	11h20	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre Â« turbidité Â».Dès connaissance du résultat, lâ€™exp loitant a été informé. Un rinàšage du réseau public et intérieur de lâ€™é tablissement ont été effectués. Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C

095	095003029	95018	ARGENTEUIL	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500161210	23/11/2020	10h45	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Dès connaissance du résultat, l'exploitant a été informé. Un rinçage du réseau public et intérieur de l'établissement ont été effectués. Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095003029	95063	BEZONS	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500159408	10/08/2020	12h20	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« température Â». Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003029	95203	EAUBONNE	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500157525	04/05/2020	09h35	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour les paramètres bactéries sulfito-réductrices et turbidité. Dès connaissance du résultat, l'exploitant a été informé. Un rinçage du réseau public et intérieur de l'établissement ont été réalisés et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095003029	95210	ENGHIEN-LES-BAINS	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500155875	14/01/2020	12h55	Eau non-conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour le paramètre entérocoques. Dès connaissance du résultat, l'exploitant et le gestionnaire de l'établissement ont été informés. Il a été demandé un rinçage du réseau intérieur de l'établissement et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095003029	95219	ERMONT	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500158725	02/07/2020	10h55	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Dès connaissance du résultat, l'exploitant a été informé et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095003029	95257	FRETTE-SUR-SEINE (LA)	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500155881	14/01/2020	09h15	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre coliformes totaux. Dès connaissance du résultat, l'exploitant et le gestionnaire de l'établissement ont été informés. Il a été demandé un rinçage du réseau intérieur de l'établissement et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095003029	95257	FRETTE-SUR-SEINE (LA)	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500158954	15/07/2020	09h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre coliformes totaux. Dès connaissance du résultat, l'exploitant a été informé. Un rinçage du réseau public et intérieur de l'établissement ont été effectués et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095003029	95306	HERBLAY	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500159416	10/08/2020	09h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre "turbidité". Dès connaissance du résultat, l'exploitant a été informé. Un rinçage du réseau intérieur de l'établissement et du réseau public ont été effectués et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095003029	95488	PIERRELAYE	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500159441	12/08/2020	11h15	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrêté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusqu'au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. L'exploitant est tenu d'assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la maîtrise des traitements et notamment de l'efficacité de la désinfection.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003029	95555	SAINT-GRATIEN	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500156633	27/02/2020	14h50	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095003029	95555	SAINT-GRATIEN	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500156735	20/02/2020	09h50	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095003029	95555	SAINT-GRATIEN	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500159600	19/08/2020	11h00	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre coliformes totaux. Dès connaissance du résultat, l'exploitant a été informé. Un rinçage du réseau public et intérieur de l'établissement ont été effectués. Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095003029	95555	SAINT-GRATIEN	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500161031	10/11/2020	11h00	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Dès connaissance du résultat, l'exploitant a été informé. Un rinçage du réseau intérieur et public ont été effectués et une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095003029	95555	SAINT-GRATIEN	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500161169	18/11/2020	09h40	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour les paramètres Â« turbidité Â» et Â« fer Â». Ce prélèvement a été effectué suite aux résultats de l'analyse du 10/11/2020.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095003029	95574	SAINT-PRIX	095000386	SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE	100%	09500158150	28/05/2020	11h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre coliformes totaux. Dès connaissance du résultat, l'exploitant a été informé. Un rinçage du réseau privé et public a été réalisé. Une nouvelle analyse a été programmée.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	C
095	095003030	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	100%	09500156036	20/01/2020	13h30	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â».	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003030	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	100%	09500156958	04/03/2020	14h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« équilibre calco-carbonique Â». L'eau est légèrement incrustante, sans conséquence pour la santé.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003030	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	100%	09500159228	17/07/2020	12h55	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095003030	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	100%	09500159463	14/08/2020	12h30	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrêté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusqu'au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. L'exploitant est tenu d'assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la maîtrise des traitements et notamment de l'efficacité de la désinfection.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	N
095	095003030	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	100%	09500159473	17/08/2020	13h25	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrêté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusqu'au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. L'exploitant est tenu d'assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la maîtrise des traitements et notamment de l'efficacité de la désinfection.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003030	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	100%	09500161658	16/12/2020	12h35	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095003261	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	32%	09500156036	20/01/2020	13h30	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â».	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003261	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	32%	09500156958	04/03/2020	14h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« équilibre calco-carbonique Â». L'eau est légèrement incrustante, sans conséquence pour la santé.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003261	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	32%	09500159228	17/07/2020	12h55	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095003261	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	32%	09500159463	14/08/2020	12h30	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrêté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusqu'au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. L'exploitant est tenu d'assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la maîtrise des traitements et notamment de l'efficacité de la désinfection.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	N
095	095003261	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	32%	09500159473	17/08/2020	13h25	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrêté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusqu'au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. L'exploitant est tenu d'assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la maîtrise des traitements et notamment de l'efficacité de la désinfection.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003261	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	32%	09500161658	16/12/2020	12h35	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C

095	095003262	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	68%	09500156036	20/01/2020	13h30	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« équilibre calco-carbonique Â». Lâ€™eau est légèrement incrustante, sans conséquence pour la santé.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003262	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	68%	09500156958	04/03/2020	14h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« équilibre calco-carbonique Â». Lâ€™eau est légèrement incrustante, sans conséquence pour la santé.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003262	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	68%	09500159228	17/07/2020	12h55	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095003262	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	68%	09500159463	14/08/2020	12h30	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référer ce de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrâté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusquâ€™au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. Lâ€™exploitant est tenu dâ€™assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la m aîtrise des traitements et notamment de lâ€™efficacité de la désinfectio n. Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référer ce de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrâté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusquâ€™au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. Lâ€™exploitant est tenu dâ€™assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la m aîtrise des traitements et notamment de lâ€™efficacité de la désinfectio n.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	N
095	095003262	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	68%	09500159473	17/08/2020	13h25	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référer ce de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrâté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusquâ€™au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. Lâ€™exploitant est tenu dâ€™assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la m aîtrise des traitements et notamment de lâ€™efficacité de la désinfectio n.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003262	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	68%	09500161658	16/12/2020	12h35	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095003266	95211	ENNERY	095000586	ENNERY	11%	09500160838	27/10/2020	13h25	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de quali té pour le paramètre Â« fer Â».	SIAEP ENNERY-LIVILLIERS-HEROUVILLE	SFDE - AGENCE DE CERGY	SIAEP ENNERY-LIVILLIERS-HEROUVILLE	C	C	C	C
095	095003266	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	7%	09500156036	20/01/2020	13h30	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre Â« turbidité Â». Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« équilibre calco-carbonique Â». Lâ€™eau est légèrement incrustante, sans conséquence pour la santé.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003266	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	7%	09500156958	04/03/2020	14h10	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, un non-respect de la référence de qualité pour le paramètre Â« équilibre calco-carbonique Â». Lâ€™eau est légèrement incrustante, sans conséquence pour la santé.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003266	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	7%	09500159228	17/07/2020	12h55	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C
095	095003266	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	7%	09500159463	14/08/2020	12h30	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référer ce de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrâté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusquâ€™au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. Lâ€™exploitant est tenu dâ€™assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la m aîtrise des traitements et notamment de lâ€™efficacité de la désinfectio n. Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référer ce de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrâté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusquâ€™au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. Lâ€™exploitant est tenu dâ€™assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la m aîtrise des traitements et notamment de lâ€™efficacité de la désinfectio n.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	S	C	S	N
095	095003266	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	7%	09500159473	17/08/2020	13h25	Eau conforme aux limites de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés. A noter, toutefois, un dépassement de la référer ce de qualité pour le paramètre Â« température Â». Un arrâté préfectoral de dérogation autorise le SEDIF à distribuer une eau dont la température est supérieure à 25Â°C jusquâ€™au 30/09/2020 en raison des conditions climatiques. Lâ€™exploitant est tenu dâ€™assurer une surveillance renforcée des paramètres microbiologiques ainsi que la m aîtrise des traitements et notamment de lâ€™efficacité de la désinfectio n.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	N
095	095003266	95394	MERY-SUR-OISE	095000371	MERY SUR OISE TRAITEMENT	7%	09500161658	16/12/2020	12h35	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	SEDIF	VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC	SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE	C	C	C	C

cddept	cdreseau	inseeco mmune princ	nomcommuneprinc	cdreseauamont	nomreseauamont	pourcent debit	referenceprel	dateprel	heureprel	conclusionprel	ugelib	distrlib	moalib	plvconfor mitebacter io	plvconfor mitechimique	plvconfor mitereferencibact	plvconfor mitereferencchim
078	078000364	78005	ACHERES	078000800	USINE ACHERES	1	07800216439	05/10/2020	10h29	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	ACHERES	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	MAIRIE D'ACHERES	C	C	C	N
078	078000364	78005	ACHERES	078000800	USINE ACHERES	1	07800217607	10/12/2020	10h13	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	ACHERES	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	MAIRIE D'ACHERES	C	C	C	C
078	078000447	78401	MEULAN-EN-YVELINES	078000650	USINE MEULAN	0	07800217451	27/11/2020	10h26	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	FORAGES DE MEULAN	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	C	C	C	N
078	078000475	78401	MEULAN-EN-YVELINES	078000650	USINE MEULAN	1	07800217451	27/11/2020	10h26	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	FORAGES DE MEULAN	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	C	C	C	N
078	078000489	78401	MEULAN-EN-YVELINES	078000650	USINE MEULAN	0,98	07800217451	27/11/2020	10h26	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	FORAGES DE MEULAN	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	C	C	C	N
078	078000541	78172	CONFLANS-SAINT-HONORINE	078000572	ANDRESY	0,02	07800215403	19/08/2020	12h01	Eau conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés. Toutefois, la teneur en chlore est faible. Le dépassement de la référence de qualité pour la température est dû à l'origine de l'eau, prélevée dans une nappe profonde.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	N
078	078000541	78172	CONFLANS-SAINT-HONORINE	078000572	ANDRESY	0,02	07800217805	30/12/2020	14h00	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	C
078	078000552	78401	MEULAN-EN-YVELINES	078000650	USINE MEULAN	1	07800217451	27/11/2020	10h26	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	FORAGES DE MEULAN	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	C	C	C	N
078	078000572	78172	CONFLANS-SAINT-HONORINE				07800215403	19/08/2020	12h01	Eau conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés. Toutefois, la teneur en chlore est faible. Le dépassement de la référence de qualité pour la température est dû à l'origine de l'eau, prélevée dans une nappe profonde.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	N
078	078000572	78015	ANDRESY	078000801	USINE ANDRESY	0,88	07800215531	18/08/2020	08h57	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	N
078	078000572	78015	ANDRESY	078000801	USINE ANDRESY	88%	07800217605	10/12/2020	10h47	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	C
078	078000572	78172	CONFLANS-SAINT-HONORINE				07800217805	30/12/2020	14h00	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	C
078	078000599	78401	MEULAN-EN-YVELINES	078000650	USINE MEULAN	44%	07800217451	27/11/2020	10h26	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	FORAGES DE MEULAN	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	C	C	C	N
078	078001345	78172	CONFLANS-SAINT-HONORINE	078000572	ANDRESY		07800215403	19/08/2020	12h01	Eau conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés. Toutefois, la teneur en chlore est faible. Le dépassement de la référence de qualité pour la température est dû à l'origine de l'eau, prélevée dans une nappe profonde.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	N
078	078001345	78172	CONFLANS-SAINT-HONORINE	078000572	ANDRESY		07800217805	30/12/2020	14h00	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	C
078	078003506	78015	ANDRESY	078000801	USINE ANDRESY	0%	07800215531	18/08/2020	08h57	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	N
078	078003506	78005	ACHERES	078000800	USINE ACHERES		07800216439	05/10/2020	10h29	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	ACHERES	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	MAIRIE D'ACHERES	C	C	C	N
078	078003506	78401	MEULAN-EN-YVELINES	078000650	USINE MEULAN	0,02	07800217451	27/11/2020	10h26	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	FORAGES DE MEULAN	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	C	C	C	N
078	078003506	78015	ANDRESY	078000801	USINE ANDRESY	0	07800217605	10/12/2020	10h47	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	C
078	078003506	78005	ACHERES	078000800	USINE ACHERES		07800217607	10/12/2020	10h13	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	ACHERES	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	MAIRIE D'ACHERES	C	C	C	C

cddept	cdreseau	inseeco mmune princ	nomcommuneprinc	cdreseauamo nt	nomreseauamont	pourcen tdebit	referenceprel	dateprel	heureprel	conclusionprel	ugelib	distrlib	moalib	plvconfor mitebacter io	plvconfor mitechimiq ue	plvconfor miterefere ncebact	plvconfor miterefere ncechim
078	078000364	78005	ACHERES	078000800	USINE ACHERES	1	07800216439	05/10/2020	10h29	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	ACHERES	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	MAIRIE D'ACHERES	C	C	C	N
078	078000364	78005	ACHERES	078000800	USINE ACHERES	1	07800217607	10/12/2020	10h13	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	ACHERES	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	MAIRIE D'ACHERES	C	C	C	C
078	078000447	78401	MEULAN-EN-YVELINES	078000650	USINE MEULAN	0	07800217451	27/11/2020	10h26	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	FORAGES DE MEULAN	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	C	C	C	N
078	078000475	78401	MEULAN-EN-YVELINES	078000650	USINE MEULAN	1	07800217451	27/11/2020	10h26	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	FORAGES DE MEULAN	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	C	C	C	N
078	078000489	78401	MEULAN-EN-YVELINES	078000650	USINE MEULAN	0,98	07800217451	27/11/2020	10h26	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	FORAGES DE MEULAN	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	C	C	C	N
078	078000541	78172	CONFLANS-SAINT-HONORINE	078000572	ANDRESY	0,02	07800215403	19/08/2020	12h01	Eau conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés. Toutefois, la teneur en chlore est faible. Le dépassement de la référence de qualité pour la température est dû à l'origine de l'eau, prélevée dans une nappe profonde.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	N
078	078000541	78172	CONFLANS-SAINT-HONORINE	078000572	ANDRESY	0,02	07800217805	30/12/2020	14h00	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	C
078	078000552	78401	MEULAN-EN-YVELINES	078000650	USINE MEULAN	1	07800217451	27/11/2020	10h26	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	FORAGES DE MEULAN	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	C	C	C	N
078	078000572	78172	CONFLANS-SAINT-HONORINE				07800215403	19/08/2020	12h01	Eau conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés. Toutefois, la teneur en chlore est faible. Le dépassement de la référence de qualité pour la température est dû à l'origine de l'eau, prélevée dans une nappe profonde.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	N
078	078000572	78015	ANDRESY	078000801	USINE ANDRESY	0,88	07800215531	18/08/2020	08h57	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	N
078	078000572	78015	ANDRESY	078000801	USINE ANDRESY	88%	07800217605	10/12/2020	10h47	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	C
078	078000572	78172	CONFLANS-SAINT-HONORINE				07800217805	30/12/2020	14h00	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	C
078	078000599	78401	MEULAN-EN-YVELINES	078000650	USINE MEULAN	44%	07800217451	27/11/2020	10h26	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	FORAGES DE MEULAN	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	C	C	C	N
078	078001345	78172	CONFLANS-SAINT-HONORINE	078000572	ANDRESY		07800215403	19/08/2020	12h01	Eau conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés. Toutefois, la teneur en chlore est faible. Le dépassement de la référence de qualité pour la température est dû à l'origine de l'eau, prélevée dans une nappe profonde.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	N
078	078001345	78172	CONFLANS-SAINT-HONORINE	078000572	ANDRESY		07800217805	30/12/2020	14h00	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	C
078	078003506	78015	ANDRESY	078000801	USINE ANDRESY	0%	07800215531	18/08/2020	08h57	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	N
078	078003506	78005	ACHERES	078000800	USINE ACHERES		07800216439	05/10/2020	10h29	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	ACHERES	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	MAIRIE D'ACHERES	C	C	C	N
078	078003506	78401	MEULAN-EN-YVELINES	078000650	USINE MEULAN	0,02	07800217451	27/11/2020	10h26	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	FORAGES DE MEULAN	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	C	C	C	N
078	078003506	78015	ANDRESY	078000801	USINE ANDRESY	0	07800217605	10/12/2020	10h47	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	GPS&O-SEFO	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	COMMUNAUTE URBAINE GPS&O	C	C	C	C
078	078003506	78005	ACHERES	078000800	USINE ACHERES		07800217607	10/12/2020	10h13	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres analysés, toutefois l'eau est légèrement agressive.	ACHERES	SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE	MAIRIE D'ACHERES	C	C	C	C